



Le billet du Syndic

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,
Chères amies lectrices et amis lecteurs,

Chaque fin d'été début d'automne, le Conseil communal a la délicate mission d'établir les budgets de l'année suivante en essayant, tant bien que mal, d'équilibrer celui de fonctionnement et de proposer les investissements nécessaires à la vie de notre communauté. Malgré l'augmentation des charges liées, cantonales ou régionales et des besoins au bon fonctionnement du ménage communal, le budget 2020 présente un déficit modéré de CHF 28'709.-. Quant au budget des investissements, que l'on peut qualifier de conséquent, il est à mettre en relation avec l'état des infrastructures communales devenues vétustes au fil des ans, certaines datant des années 50 ou 60 devant être progressivement remplacées ou rénovées. A cela s'ajoutent les contraintes environnementales nécessitant d'importants travaux pour la mise en conformité des ouvrages ou aménagements.

Vous aurez certainement lu dans la presse que certaines personnes préconisent la baisse des impôts communaux. Cette fausse bonne idée vient certainement de contribuables qui n'ont comme objectif que leur situation personnelle. Elle fait écho à un manque de connaissance de la situation des communes qui doivent, comme relevé ci-devant, faire face à une augmentation continue des charges. Avec un taux de 0,75 notre Commune est bien située sur le plan fiscal. Ses ressources permettent encore de faire face à ses obligations et à maintenir, améliorer ou compléter les ouvrages et immeubles nécessaires à la vie communautaire.

Pour ce qui concerne le plan d'aménagement local (PAL), partiellement approuvé en novembre 2018, les travaux pour sa mise en conformité se poursuivent : un plan communal des énergies a été établi et une étude du bruit pour le secteur Ogoz a été réalisée. Le surdimensionnement est en passe d'être réglé. Notre bureau d'urbanisme s'occupe activement de la mise à jour des plans, dont celui de la mobilité. Le règlement communal d'urbanisme est en cours d'adaptation. Dès ces travaux entrepris, le dossier sera transmis au SeCA pour enquête préalable avant sa mise à l'enquête publique. Même si nous avons procédé aux modifications sans tenir compte du sort des Terrasses d'Ogoz dont le dossier est pendant au Tribunal cantonal (TC), l'approbation final de notre PAL lui est intimement lié. Si nous avons espoir de pouvoir mettre un terme à ce dossier, ouvert il y a une douzaine d'années, avant la fin de la législature, notre optimisme a été refroidi par la décision du TC qui a cassé l'approbation du PAL de la commune d'Avry, dont le plan a été approuvé, comme celui de Pont-en-Ogoz, après l'approbation du Plan directeur cantonal. Malgré que nous n'ayons pas procédé à de nouvelles mises en zones, nous nous trouvons potentiellement dans la même situation que la commune sarinoise. Si le Tribunal fédéral devait écarter le recours de la DAEC et donner raison au TC, nous risquons de devoir reprendre les travaux à leur début et procéder à de nouveaux dézonages. Dans l'attente de cette décision, toutes les demandes de permis de construire sur des terrains libres de construction et susceptibles d'être déclassés, reçoivent un préavis négatif du SeCA. Compte tenu de la lenteur administrative et de la durée nécessaire, cette situation peut subsister 2 à 3 ans jusqu'à la décision du Tribunal fédéral.

Quant à la situation difficile du Conseil communal, un 1^{er} rapport concernant le dossier de l'éclairage public sur lequel nous avons eu à nous prononcer sur son contenu, a été rendu en juillet dernier. Le second rapport, traitant du fonctionnement du Conseil, a été déposé à la Préfecture sans que nous en ayons pris connaissance. S'il n'est pas certain que les conclusions et les mesures éventuelles qui devraient être prises tombent avant l'assemblée communale, une communication sur les 2 objets sera définie avec la Préfecture.

En cette année finissante, je me dois, en votre nom et celui du Conseil communal, de remercier les sociétés sportives, culturelles ou autres dont les membres et responsables investissent de leur temps pour animer, un tant soit peu, la vie sociale au sein de notre Commune. Je remercie également toutes celles et ceux qui, par leur engagement et disponibilité, facilitent le travail des élus communaux et de l'administration.

En espérant vous recevoir nombreuses et nombreux lors de l'assemblée communale du mercredi 27 novembre 2019, en vous souhaitant de belles fêtes de fin d'année et en vous adressant mes meilleurs vœux pour 2020, je vous adresse, Chères Citoyennes, Chers Citoyens, mes chaleureuses et cordiales salutations.

Votre Syndic, Jean-Jacques Reynaud

Sommaire

Convocation à l'Assemblée
du 27 novembre 2019

PV de l'Assemblée du
23 mai 2019

Planification financière

- Commentaires
- Budget de fonctionnement
- Budget d'investissement
- Planification des investissements 2020-2025
- Investissements 2020

Postes vacants

- Concierge école Le Bry
- Garde-génisses

Informations communales

- Taxe ordures ménagères
- Molok
- Distribution sapins de Noël
- Fermeture du bureau communal
- Horaire déchetterie
- Commission Seniors
- Conseil des parents
- Accueil extrascolaire
- Déneigement
- Hivernage des bateaux

A vos agendas

Divers

Memento



CONVOCATION

A L'ASSEMBLEE COMMUNALE DU 27 NOVEMBRE 2019

COMMUNE DE PONT-EN-OGOZ

Les citoyennes et citoyens de la Commune de Pont-en-Ogoz sont convoqué(e)s en Assemblée communale ordinaire

Le mercredi 27 novembre 2019, à 20h00

à la Halle polyvalente à Avry-devant-Pont

Tractanda :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée du 23 mai 2019
2. Budget de fonctionnement 2020 et rapport de la Commission financière
3. Investissements 2020 et rapports de la Commission financière, décisions spéciales sur :

3.1. Transformation et aménagement du local de l'ancienne poste	Fr.	300'000.-
3.2. Assainissement du stand de tir / 2 ^{ème} partie - Subvention Fr. 53'000.-	Fr.	210'000.-
3.3. Réfection route de Russille, Avry-dt-Pont / complément	Fr.	300'000.-
3.4. Réfection route de l'Abranna, Le Bry	Fr.	700'000.-
3.5. Assainissement éclairage public S.O.N / 3 ^{ème} partie	Fr.	70'000.-
3.6. Achat de 3 saleuses	Fr.	40'000.-
3.7. Remplacement conduite eau potable Quartier Villarvassaux / 2 ^{ème} étape	Fr.	340'000.-
3.8. Déplacement conduite eau potable – La Chenau	Fr.	20'000.-
3.9. Adduction d'eau Les Jorettes-Pra d'Amont / complément	Fr.	70'000.-
3.10. Epuration – mise en conformité La Fin – Pra Mury	Fr.	250'000.-
3.11. Ordures ménagères – mise en place de deux Molok à Villarvassaux	Fr.	20'000.-
3.12. Réaménagement du cimetière	Fr.	50'000.-
3.13. Renaturation du ruisseau des Marches	Fr.	110'000.-
3.14. Révision du PAL – 3 ^{ème} complément	Fr.	100'000.-
3.15. Rénovation routes forestières – 2 ^{ème} partie	Fr.	250'000.-
3.16. Barge solaire pour l'association Ile d'Ogoz – subventionnement	Fr.	15'000.-
3.17. Chauffage à distance Gumefens – Etude et avant-projet	Fr.	43'000.-
4. Approbation des budgets de fonctionnement et d'investissements 2020
5. Informations du Conseil communal
6. Divers

Le tractanda définitif sera publié dans la feuille officielle, au minimum 10 jours avant l'assemblée.

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés auprès de l'Administration communale ainsi que sur le site internet communal (www.pont-en-ogoz.ch/fr/politique/assemblee/) au moins 10 jours avant l'assemblée. Ces documents étant à disposition, ils ne seront pas relus en assemblée, de même que pour le PV de l'assemblée du 23.05.2019 puisque publié, en plus, dans le bulletin communal.

Le Conseil communal

Procès-verbal – Assemblée du 23 mai 2019



Procès-verbal de l'Assemblée Communale de Pont-en-Ogoz du 23 mai 2019

Présidence : M. Jean-Jacques Reynaud, Syndic (Le Président)
 Secrétaire : Mme Laurence Rimaz
 Scrutateurs : M. Steve Rime (pour la partie coté salle de sport)
 M. Robin Grivel (pour la partie fenêtres, y compris table du Conseil communal)
 Présents : 7 Conseillers communaux
 54 Citoyennes et Citoyens avec droit de vote (Conseil communal inclus)
 2 Personnes externes à la commune (sans droit de vote)
 Soit un total de 56 participants
 Lieu : Halle polyvalente – Avry-devant-Pont
 Excusé(e)s : 11 personnes

Tractanda :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 12 décembre 2018
2. Comptes de fonctionnement et d'investissements 2018
 - lecture des comptes
 - rapport de l'organe de révision
 - approbation des comptes
3. Nomination d'un nouvel organe de révision
4. Informations du Conseil communal
5. Divers

A 20h05, **M. le Président** ouvre l'Assemblée communale.

Il rappelle que cette Assemblée a été convoquée conformément à l'article 12 de la Loi sur les communes, par insertion dans la Feuille Officielle du Canton de Fribourg no 18 du 3 mai 2019, par affichage au pilier public ainsi que par convocation en tout ménage.

Les 11 personnes excusées sont citées. Les scrutateurs sont nommés, il s'agit de **M. Steve Rime et M. Robin Grivel**.

M. le Président rappelle que deux personnes dans la salle n'ont pas le droit de vote, il s'agit de **Mme Laurence Rimaz**, Secrétaire et **Me Sarah Devaud**, laquelle nous accompagne depuis le mois de février suite à la mesure de la Préfecture.

Les débats sont enregistrés pour faciliter la rédaction du PV. Aucune demande préalable n'ayant été formulée, aucun enregistrement privé n'est autorisé.

M. le Président demande s'il y a des remarques ou questions par rapport à l'ordre du jour. Comme ce n'est pas le cas, **il est accepté à l'unanimité**.

La présentation de l'Assemblée est projetée sur l'écran, ce document fait partie intégrante du présent PV.

Point 1

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée communale du 12 décembre 2018.

M. le Président demande s'il y a des remarques quant au PV du 12 décembre 2018. Comme il n'y en a pas il demande à celles et ceux qui acceptent le procès-verbal de l'Assemblée communale du 12 décembre 2018 de s'exprimer par main levée.

Résultat du vote : Le procès-verbal du 12 décembre 2018 est accepté à l'unanimité.

Point 2

Comptes de fonctionnement et d'investissements 2018

La parole est donnée à **M. Michel Grivel**, responsable des finances qui précise que les commentaires et les comptes ont été publiés dans le bulletin communal et qu'il va donner une lecture rapide des résultats, chapitre par chapitre. Les comptes sont affichés à l'écran. L'exercice 2018 se boucle avec un bénéfice de CHF 1'578'393.89 avant amortissements supplémentaires et provisions comptabilisés de CHF 1'570'000.00. Le résultat 2018 est supérieur à 2017 avec une augmentation du bénéfice de CHF 780'000.00. Cet exercice est qualifié d'exceptionnel

par le Conseil communal, cela est notamment dû à des recettes extraordinaires et l'impôt sur les personnes physiques en augmentation selon les statistiques cantonales. Si l'on ajoute le déficit prévu au budget de CHF 134'000.00 on remarque une différence positive d'environ **CHF 1'712'000.00** par rapport au budget 2018.

L'ensemble des charges est inférieur d'environ CHF 150'000.00 par rapport au budget, par contre dans les revenus, sous chapitre 90 impôts, nous avons une augmentation de CHF 1'374'000.00 ce qui nous donne quasiment le bénéfice 2018.

Dans les totaux des charges pour notre Commune, moins les imputations internes, les amortissements supplémentaires et provisions, on arrive à CHF 7'165'000.00 de charges, ce qui correspond à environ CHF 4'000.00 par habitant. Dans le détail bref des charges nous avons des charges communales pour CHF 3'555'000.00, soit environ 50 %, des charges cantonales pour CHF 2'210'000.00, soit environ 30 % et les associations de communes pour CHF 1'400'000.00, soit environ 20 %.

Concernant les amortissements supplémentaires comptabilisés, il y a CHF 500'000.00 pour la Salle polyvalente, CHF 150'000.00 pour le bâtiment de l'école d'Avry, CHF 150'000.00 pour le bâtiment de l'école de Gumefens, CHF 320'000.00 pour les ouvrages génie civil et CHF 300'000.00 pour la provision de la caisse de pension de l'Etat de Fribourg.

Concernant les impôts, M. Grivel donne une précision que dans le produit des impôts des personnes physiques, on a une augmentation de CHF 927'000.00. Dans les impôts sur les gains immobiliers et les mutations immobilières, on a une augmentation de CHF 281'000.00 par rapport au budget. On a reçu deux capitaux extraordinaires, le Fonds de la succession de feu Jean Leclerc pour CHF 66'000.00, un règlement a d'ailleurs été fait pour l'utilisation de ce fonds, et nous avons également reçu CHF 113'000.00 du Restoroute concernant la réserve sur les actions. Ce qui nous donne un bénéfice, après amortissements, de CHF 8'393.89.

M. Antoine Gremaud demande pourquoi au poste « 70 approvisionnement en eau » les frais du fontainier ont augmentés et qui fonctionne comme fontainier. **M. le Président** répond qu'il s'agit de **M. Gérald Savoy** qui est le fontainier de l'ACAPE et qui fonctionne pour nous pour la deuxième année. Il surveille, contrôle et gère notre réseau d'eau. Ces coûts vont encore augmentés car on ne peut plus travailler comme on le faisait avant et on doit encore aller plus loin dans la spécialisation et dans le contrôle du réseau d'eau. Il faut être de permanence 24h/24 et 365 jours par année, avec des alarmes sans arrêt. Un réseau a été fait pour les permanences qui se font toutes les 5 semaines, on doit trouver quelqu'un pour faire aussi des permanences, c'est pourquoi il faut aller vers une professionnalisation de la surveillance du réseau. **M. Michel Grivel** dit que le montant budgétisé pour la prestation du fontainier était de CHF 22'000.00, alors qu'aux comptes de fonctionnement on est à CHF 27'980.55.

Comme il n'y a pas d'autre question pour le fonctionnement, **M. Michel Grivel** passe à la lecture des comptes d'investissement et ne donnera que les comptes concernés en 2018 avec des précisions sur certains points, puis passera ensuite chaque point qui a été clôturé. Il fait la lecture du bilan et passe au détail des investissements terminés et facturés en 2018 :

02-Informatique administration	budget de	CHF	35'000.00	solde négatif de	CHF	1'960.50
29-Rénovation aménagement extérieurs des écoles		CHF	65'000.00	solde positif de	CHF	2'811.40
62-Rénovation route du camping		CHF	200'000.00	solde positif de	CHF	39'254.15
62-Rénovation route et trottoir		CHF	200'000.00	solde positif de	CHF	30'578.35
62-Achat pompe à traiter		CHF	30'000.00	solde négatif de	CHF	364.45
62-Achat lame à neige		CHF	13'500.00	solde positif de	CHF	1'000.00
70-Adduction d'eau + défense incendie En Redon		CHF	60'000.00	solde positif de	CHF	44'029.40
70-Déplacement de conduite Abranna III		CHF	50'000.00	solde négatif de	CHF	10'273.61
70-Remplacement conduite Malamoillie		CHF	108'000.00	solde positif de	CHF	40'668.98
71-Epuration avec station de pompage En Redon		CHF	250'000.00	solde positif de	CHF	6'644.05
72-Création point de collecte Gumefens		CHF	20'000.00	solde positif de	CHF	1'356.10
72-Remplacement clôture déchetterie Le Bry		CHF	18'000.00	solde négatif de	CHF	637.65
9421-Rénovation école Gumefens + ancien bâtiment		CHF	50'000.00	solde positif de	CHF	5'604.35
946-Création place de lavage		CHF	50'000.00	<i>non réalisé, du fait d'un accord avec l'entreprise Schafer à Le Bry</i>		

M. Antoine Gremaud intervient pour une remarque. Il n'est pas content du tout de voir que par rapport à l'adduction d'eau En Redon, l'assemblée communale avec prévu un investissement de CHF 60'000.00 et qu'il n'y a qu'un quart qui a été effectivement investi. Il estime qu'on doit réussir à préparer les chiffres mieux que ça, que ce genre de bras d'adduction d'eau supplémentaire qui ne concerne que peu de monde aurait pu avoir de la peine à obtenir l'accord de l'assemblée. Il faudrait dès lors pouvoir mieux étudier les coûts avant de les présenter. **M. le Président** comprend la remarque, mais on prépare les budgets sur la base d'un devis estimatif fait par un bureau d'ingénieur. Les devis aux entreprises sont demandés après l'approbation de l'investissement par l'assemblée et c'est là qu'on voit des grandes différences. Dans ce cas on a eu la conduite pour l'épuration qui a été réalisée en même temps et il y a eu une répartition des coûts. A savoir qu'à présent, au niveau des subventions, il n'y a plus rien pour les conduites d'eau, qu'on pourra encore en bénéficier pour la défense incendie sur les hauts de

Gumefens qui sera réalisée cet automne. **M. Gremaud** dit qu'il faut demander des comptes à l'ingénieur. **M. Michel Grivel** répond que les ingénieurs sont toujours négatifs dans les prévisions et mettent toujours de la réserve. Il faut également prendre en compte la conjoncture, mais comme c'est à notre avantage, il ne faut pas s'en plaindre.

Comme il n'y a plus de questions, **M. Le Président** remercie **M. Michel Grivel** et donne la parole à **M. Jean-Claude Wyss**, Président de la Commission financière, pour le rapport des réviseurs et leur appréciation.

M. Wyss salue l'assemblée et au nom de la commission, il remercie les collaboratrices de l'administration pour le travail financier et comptable effectué durant cette année 2018, ainsi que les membres du Conseil communal pour leur disponibilité envers les contribuables et en particulier la commission. Vu les informations totales et détaillées des comptes de fonctionnement, des comptes d'investissements ainsi que le bilan de notre commune au 31 décembre 2018 et les commentaires sur les comptes de fonctionnement dans le bulletin communal, ceci montre à tous la transparence des dépenses, recettes, engagements et les résultats par dicastère. Tous les chiffres ont été visualisés, contrôlés et discutés par la commission, en séance interne et en séance avec les comptables de l'administration et le Conseil communal. Toutes les questions les plus pointues ont reçu des réponses détaillées et ont ainsi convaincu la commission que les dépenses de fonctionnement engagées, les recettes des divers postes du chapitre 9 – finances et impôts – font face à la réalité. Les comptes ont reçu l'aval de l'organe de révision Multifiduciaire SA, avec un rapport et un descriptif détaillé. Le seul point posant question, relevé autant par la commission financière que par l'organe de révision, est que le taux de couverture relatif à la distribution d'eau potable n'atteint toujours pas, malgré l'augmentation demandée aux contribuables via les de m3 consommés, ledit taux de couverture exigé de 100% et ceci depuis plusieurs années.

Comme les comptes présentés précédemment l'ont été dans le plus grand détail possible, **M. Wyss** répète que le résultat a tout de même enregistré des recettes extraordinaires durant cet exercice, qui ne seront plus présentes dans le futur, soit CHF 105'000.00 de par la dissolution de la corporation du Gibloux et CHF 113'000.00 suite à la dissolution de la réserve sur le Restoroute de la Gruyère. Un petit solde devant encore être reçu via les impôts anticipés ou autres, solde qui a déjà été comptabilisé sur l'exercice 2018. En conséquence, la diminution de la réserve est établie afin de diminuer la valeur de l'action, celle-ci pouvant être recapitalisée au gré du rendement de l'entreprise. Il est à noter que via le Fonds de la succession de feu Jean Leclerc, fonds en faveur des pauvres de la Commune, nous avons également reçu un montant CHF 66'000.-. Ce montant a été porté directement à l'actif du bilan dans le compte adéquat.

Les charges par habitant de CHF 4'000.- sont toujours calculées sur le chiffre de la population légale, soit 1'807 personnes. Ce montant est largement inférieur à la plupart des communes, plus petites, de notre importance ou plus grandes. Les charges générales de fonctionnement incombant à notre Commune sont réparties pour les charges cantonales à 30.84 % et pour les charges communales à 49.62 %. L'association des communes de la Gruyère nous ponctionnant pour les divers services et obligations d'affiliation un 19.54 %.

Les recettes fiscales ont été exceptionnelles et il faut espérer que dans les années à venir, avec le développement de notre commune, elles soient toujours à ce niveau. De par cet état de fait il est toujours extrêmement difficile d'établir un budget des plus justes, ceci malgré la demande faite par la commission financière et la mise à jour régulière d'un plan financier sur les cinq exercices à venir avec trois scénaris possible, soit sur la base de l'exercice moyen des deux années précédentes, d'un scénario optimiste et d'un scénario pessimiste.

Enfin, en chiffre il est à relever le bénéfice de fonctionnement est de CHF 1'578'400.00, avant tout amortissement, légal, obligatoire, supplémentaire ainsi que création de provisions, ici avec en particulier les CHF 300'000.- proposés et demandés par nos instances cantonales, pour l'assainissement de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg, cette proposition ayant été mise à exécution par la quasi-totalité des communes.

Pour l'information générale de la population, la commission relève que dès le budget 2021, le canton va nous imposer, via l'ordonnance sur les finances communales, un nouveau standard et nous devons passer au modèle comptable harmonisé 2, ce qui va devoir inclure dans notre bilan et nos comptes l'inventaire de notre patrimoine administratif. Ceci donnant un très gros travail à nos divers services et collaboratrices et collaborateurs.

La commission financière recommande d'approuver les comptes de fonctionnement de l'exercice 2018 présentant un bénéfice avant amortissements et réserves de CHF 1'578'393.89, bénéfice final, après ces écritures de CHF 1'570'000.00, de CHF 8'393.89, bénéfice reporté au bilan qui se monte ainsi au 31.12.2018 à CHF 3'963'422.38.

M. Le Président remercie **M. Wyss** pour son rapport complet et dit qu'il fait bon travailler dans le climat que nous avons avec la commission financière. Il demande s'il y a des questions. Comme ce n'est pas le cas il invite les personnes présentes qui acceptent les comptes de fonctionnement 2018 de s'exprimer par main levée. Il précise que les membres du Conseil communal ne peuvent pas voter.

Les comptes de fonctionnement 2018 sont acceptés à l'unanimité

M. le Président donne à nouveau la parole à **M. Jean-Claude Wyss** pour les comptes d'investissement.

M. Wyss lit son rapport. La capacité de notre Commune au niveau des investissements à venir s'élève à plus de 12 millions de francs. La capacité d'emprunt dépassant même les 9 millions. La planification est établie jusqu'en 2024. Tous les investissements prévus au 31 décembre 2018 n'ont pas pu être réalisés dans le temps convenus. Plusieurs sont en chantier durant cet exercice 2019. Le report des années précédentes est de CHF 2'740'000.00. Les nouveaux investissements prévus et déjà acceptés par les assemblées antérieures s'élèvent à CHF 1'845.000.00. Les années 2019, 2020 et 2021 seront soumises à la mise en route de ces divers investissements.

La totalité de ces montants seront financés par la trésorerie courante, donc pas d'emprunt nécessaire pour leur réalisation. Pour la commission financière, les investissements courants sont quasi obligatoires si l'on veut que notre Commune vive bien, ait un patrimoine entretenu, vivant et que de ce fait elle soit attractive à tout point de vue. La commission financière propose et invite l'assemblée à donner un aval total à tous ces futurs investissements et la remercie d'avance.

M. le Président invite les personnes présentes qui acceptent les comptes d'investissements, ainsi que les investissements bouclés en 2018 avec les éventuels dépassements de s'exprimer par main levée. Il précise que les membres du Conseil communal ne peuvent pas voter.

Les comptes d'investissements 2018 sont acceptés à l'unanimité

Point 3

Nomination d'un nouvel organe de révision :

M. Jean-Claude Wyss reprend la parole et rappelle que comme expliqué dans le petit encart figurant dans le bulletin communal, la Commission financière a fait plusieurs demandes à des fiduciaires agréées et reconnues par le canton pour le contrôle des finances communales. Après un examen approfondi, 3 dossiers ont été gardés sur les 5 ou 6 reçus. Les 3 ont été passés au peigne fin et il est ressorti que CORE Fiduciaire Revicor SA de Fribourg a été choisie pour réviser les comptes de notre Commune pour les trois prochains exercices.

M. le Président remercie **M. Wyss** et rappelle que l'organe de révision rend des comptes à la commission financière par le Conseil communal. Il demande à celles et ceux qui acceptent la nomination de CORE Fiduciaire Revicor SA comme organe de révision de s'exprimer par main levée.

Résultat du vote : CORE Fiduciaire Revicor SA est nommée à l'unanimité.

Point 4

Informations du Conseil communal

M. le Président fait un résumé des travaux faits en 2018, chaque cas est présenté à l'écran.

Le dimanche 8 mars 2018, nous avons été avisés à 7h30 d'une rupture de conduite à la route de la Cantine, il s'agit d'une conduite de 100 mm en fonte ductile et il a fallu toute la journée pour réparer cette conduite. Il remercie la population très compréhensive dans ce secteur d'Avry-devant-Pont, ainsi que Le Vignier qui n'a pas eu d'eau toute la journée.

Le mercredi 22 août 2018, à 20h30, une fuite d'eau dans le quartier de la Gîte à Le Bry. Ça coulait par les câbles électriques dans les maisons avoisinantes, car la conduite a été posée contre une chambre électrique. Pour économiser à l'époque on posait tout dans la même fouille. La conduite a été réparée, la facture pour le travail était de CHF 500.00, mais pour le génie civil ça a coûté entre CHF 5 et 6'000.00

L'adduction d'eau à Le Féty, Gumefens, prévue au budget avec conduite de 100 et défense incendie, les travaux sont terminés.

L'adduction d'eau à Malamoillie, Gumefens, on a rénové la conduite existante qui passait totalement dans les aménagements des villas. En 1 année on a eu 2 fuites dans les aménagements. Les travaux sont terminés.

L'adduction d'eau à Villarvassaux, en bleu sur le slide, la première étape est terminée et dès l'année prochaine on passera à la deuxième étape en jaune

Suppression du réservoir de Champ-Traversey, Le Bry, on voit que l'alimentation des réservoirs a été coupée, avec une nouvelle installation en inox et un réducteur de pression. Actuellement Le Bry est alimenté comme avant directement depuis le réservoir de Surpin, mais sans réservoir intermédiaire.

Pas à l'écran, mais un travail supplémentaire a été fait, on a fermé l'eau dans le virage des Marches, vanne qui ne fonctionnait plus et on a dû mettre une tri-vanne en direction de Pont-la-Ville. L'investissement n'était pas prévu, mais va dans l'entretien des conduites. Le travail a coûté CHF 17'000.00.

Construction trottoir avec arrêt de bus, Avry-devant-Pont, le trottoir a été prolongé pour accueillir les bus qui prennent en charge les élèves qui vont au CO depuis l'été passé.

Mise en séparatif du quartier « Vers la maison », Avry-devant-Pont, travaux qui allaient depuis derrière l'administration en direction de Charmont, les travaux ont été réalisés l'année passée.

La création du point de collecte des ordures ménagères avec des Moloks à Gumefens réalisé en 2018 et cette année ça va suivre avec Avry et Le Bry.

Pour les travaux en cours et futurs :

Bas des Planchettes

- redimensionnement du canal

⇒ terminé fin mai 2019

Suite aux orages, on avait systématiquement des inondations dans la maison de M. Mottaz, car les canalisations étaient sous-dimensionnées et toute l'eau arrivait à cet endroit. On a même eu les sous-sols de la HAP inondés

Chauffage à distance et adduction d'eau village d'Avry

- génie civil et conduites ⇒ terminé en juillet 2019
- installations intérieures ⇒ terminé en septembre 2019

Mise en séparatif secteur La Fin

⇒ de mai à juillet 2019

Réfection route du Lac et du Stand

⇒ juin 2019

Réfection école de Gumefens

⇒ de juillet à septembre 2019

Eclairage public étape 1 et 2

⇒ de juillet à septembre 2019

Points de collectes ordures ménagères

- Le Bry ⇒ juillet 2019
- Avry-devant-Pont ⇒ août 2019

Adduction d'eau Les Jorettes et Fin d'Amont

⇒ septembre à octobre 2019

Réfection route de Russille

⇒ octobre à novembre 2019

Déjà prévu l'année passée, mais un bureau d'ingénieur a été mandaté pour nous faire les plans, il y a un gros travail avec les canalisations et les accotements, un budget supplémentaire devra être voté et on le passera en assemblée cet automne.

Mise en séparatif le Pavillon

⇒ printemps 2020

Ces travaux devront être réalisés quand le lac sera à nouveau bas.

Dans les travaux à l'échéance indéterminée, il y a la réfection du trottoir de la route cantonale au Bry. Les travaux étaient prévus en juillet-août 2019, avec un système de réalisation étudié par le bureau SD Ingénierie. Suite au projet on a été convoqué deux fois à Fribourg et on n'aura pas d'autorisation avant d'avoir la certitude de pouvoir faire passer une bande cyclable de chaque côté. Priorité à la mobilité douce, le bureau SD prépare un nouveau projet pour voir si c'est réalisable. On aimerait sécuriser au plus vite notre trottoir pour les enfants qui vont à l'école, mais ça ne sera pas possible pour cette année.

Quant aux travaux à travers Avry pour la conduite d'eau et le chauffage à distance, **M. le Président** remercie de leur compréhension les gens qui passent tous les jours par là. L'entreprise travaille et fonctionne bien, avec de bons contacts avec les voisins, elle a été mandatée par le Groupe E pour le chauffage à distance et on profite de la même fouille pour notre conduite d'eau. On a un gain de passer dans la même fouille au niveau du génie civil qui sera terminé en juillet et le chauffage en septembre.

On a déjà fait beaucoup de travaux, mais ils ne sont pas terminés, car il faut savoir qu'on est au bout avec nos infrastructures, dont les routes, les conduites d'eau et les bâtiments communaux à entretenir.

M. le Président demande s'il y a des questions.

M. Jean-Louis Grivel demande si la route à l'entrée du Gibloux sera refaite cet été. **M. Michel Grivel** répond que non, car l'ingénieur forestier qui s'est engagé pour les subventions par oral a dit que pour cette année il n'y a pas le budget, on doit apporter des précisions au projet et on aura une décision cet automne et la réfection aura lieu en 2020.

M. Ivano Giancola revient sur le trottoir au Bry. Vu la proximité de l'école, il demande s'il n'est pas possible de proposer de réduire la vitesse à 30 km/h. **M. le Président** répond qu'il a déjà été difficile de limiter à 60 km/h et de garder le passage pour piétons. C'est difficile, car il n'y a pas assez d'habitation et la limitation à 30 km/h a des règles bien établies. On a essayé de le faire pour un autre quartier et ça a été refusé.

M. Serge Rossier dit qu'il y a deux ans un investissement important avait été voté pour la réaffectation de la gîte d'Avry-devant-Pont. Il demande où en est le dossier, car il ne le voit pas dans les investissements. **M. le Président** répond qu'on a demandé des devis, qu'on étudie le dossier mais le délai est indéterminé. A voir si l'investissement se fera comme prévu ou pas, mais ça ne se fera pas tout de suite.

M. Jean-Pierre Bapst pense que l'arrêt de bus est dangereux, car il y a juste le contour et il demande pourquoi il n'y a pas d'arrêt sur la route de la Cantine. **M. le Président** dit que l'arrêt de bus est une affaire du Conseil communal et pas des TPF et que les travaux ont été faits dans l'urgence. Pour le faire en face, il aurait fallu une place conséquente et on est dans du terrain privé et il y aurait fallu plus d'investissement et de préparation. A savoir que le bus ne passe qu'aux heures des écoles une fois en descendant le matin et une fois en montant l'après-midi. Si on roule normalement dans le virage, on peut s'arrêter derrière.

M. le Président donne une information sur le projet de réorganisation du réseau de santé et EMS en Gruyère. On a pu lire que l'EMS de Sâles allait fermer et se mettre avec Vuadens. Pour le futur des EMS en Gruyère, une présentation sera faite en détail dans la presse de lundi prochain. **M. le Président** lit la brève présentation affichée à l'écran aux pages 34 à 40. A savoir que les communes devront voter ces investissements. Les employés ont été informés de ce qu'il va se passer et le but est de ne pas licencier

Pour les locaux de la poste, la location a été payée pour une année et les locaux sont à disposition. Il a été réfléchi de relouer ou pas, mais on a décidé de prendre les locaux pour l'administration et le Conseil communal car on est à l'étroit. Le bureau de la secrétaire est dans la salle du Conseil et on y fait des séances plusieurs fois par semaine,

car on n'a pas de locaux pour recevoir les gens. La poste sera donc transformée et l'investissement sera soumis aux contribuables.

Pour le déneigement des routes communales, **M. Marcel Sottas** informe que le Conseil communal a décidé de passer au sel. Le concept se fera sur les trois secteurs de la Commune, avec un silo à la Trotse à Gumefens, un à la Cornache à Avry et un à la déchetterie de Le Bry. On doit prendre un sel avec de l'anti-agglomérant, parallèlement on doit de toute manière changer les trois saleuses car elles sont en fin de vie. On a fait le calcul, mais c'est difficile de déterminer la quantité de sel dont on aura besoin, cela dépendra de la rigueur ou non de l'hiver. On ne gagnera pas d'argent par rapport à maintenant.

M. Antoine Gremaud demande si on a quand même un chiffre de la quantité de sel qui sera déversé. **M. Sottas** répond qu'on a calculé sur 80 tonnes pour ne pas avoir de mauvaises surprises, mais qu'on espère en utiliser moins.

M. Antoine Gremaud demande pourquoi on en veut au gravier. **M. Marcel Sottas** dit qu'il y a beaucoup de plaintes par rapport aux carrosseries et il n'y a plus de communes dans les environs qui gravillonnent. Cela nous donnera plus de place que de stocker du gravillon. **M. Gremaud** dit que le gravier est plus écologique. **M. Sottas** dit que non, car on a pas mal de frais pour le balayage et de curage de canalisation. On en récupère à peine le tiers ou la moitié. **M. le Président** dit qu'il y a des frais au printemps, dont le balayage qui a coûté CHF 13'000.00 cette année, le curage des conduites et il faut savoir qu'il faut évacuer le gravier à CHF 140.00 la tonne, car c'est un déchet pollué qui va à la décharge de Châtillon, il ne peut pas être déposé ou utilisé pour autre chose. Les chiffres on ne les aura qu'après le test. Ça fait 3 ans qu'on en parle, il restera quand même du gravier à disposition si nécessaire. Les nouvelles saleuses ont un système électronique qui permet de mieux gérer la quantité de sel.

M. Steve Rime trouve cela inadmissible, car on parle d'écologie et là ça ne va plus, surtout qu'on est au bord d'un lac. **M. le Président** dit que tout le monde le fait et que personne ne dit que c'est nocif pour l'eau et les poissons.

M. Gérard Gapany demande combien coûte le sel au m³ et combien coûte le gravier. **M. Marcel Sottas** répond qu'on ne peut pas compter comme ça, il faudra voir avec le coût global. Pour le gravier il faut compter environ CHF 30'000.00. **M. le Président** informe que ces dernières années on utilise déjà 10 ou 15 tonnes de sel par hiver.

M. Georges Fragnière dit qu'avec des routes à forte déclivité, la sécurité est meilleure avec le gravier. **M. Marcel Sottas** dit que c'est pour ça qu'on gardera une réserve et en début d'année on en mettra déjà sur les routes dans les descentes

Point 9

Divers

Dans les divers, **M. le Président** félicite la fanfare L'Echo du Gbloux pour sa magnifique prestation lors de la fête des musiques gruériennes à Rossinière, il y a participé et remercie la fanfare et ses musiciens qui ont bien représenté la Commune dans le Pays d'Enhaut.

M. le Président informe que la déchetterie sera fermée le lundi de Pentecôte.

M. Michel Grivel apporte un complément à la question de **M. Serge Rossier** plus tôt dans l'assemblée concernant la gîte d'Avry. Le budget de CHF 150'000.00 avait été voté en 2018 et sur le compte d'investissement il n'a pas été enlevé, mais comme il n'y a pas eu d'écriture, le montant réapparaîtra dans le budget 2020.

Mme Patricia Moret intervient quant aux moloks à Gumefens et trouve qu'on s'est permis de mettre une feuille comme quoi ils sont réservés aux habitants de Gumefens, alors que Gumefens, Avry et le Bry sont la même commune. Les moloks sont mis à la vue de tout le monde et elle veut savoir sur quel critère on a mis cette affiche.

M. Daniel Savary répond que c'est le seul endroit pour les mettre, car pas d'autre terrain à Gumefens. Le panneau a été mis, car il y a eu du tourisme des déchets à cause des travaux à la déchetterie d'Avry. Quelques jeudis les moloks débordaient alors que les containers à Avry étaient vides. Il informe que les moloks d'Avry seront posés à la fin des travaux et ceux du Bry seront installés en dehors de la déchetterie, car c'est aussi un des seuls terrains disponibles.

Mme Patricia Moret demande quand est-ce qu'on va mettre une benne plus pratique pour le coin à papier. Car on dit qu'il faut ficeler le papier ou plier le carton, mais il n'y en a qu'un sur dix qui le fait, ça se remplit vite, c'est moche et qu'on il pleut il y a ce rideau de plastique qui est avancé. **M. Daniel Savary** répond qu'il n'a pas tout l'historique car il n'était pas là, mais qu'au niveau de la benne, c'était une question de coût. Pour le ficelage, c'est plus simple pour évacuer le papier ensuite. Il fait un appel à tout le monde pour que chacun le fasse et va rendre attentif les auxiliaires.

M. Chris Gabriel demande s'il y a un projet de piste cyclable jusqu'au CO de Riaz ou si c'est juste prévu sur Le Bry. **M. le Président** répond qu'il était étonné lorsqu'il s'est rendu avec le bureau d'ingénieur et **Marcel Sottas** à Fribourg, qu'il n'y a rien avant et rien après et qu'ils embêtent pour faire 500 m de piste cyclable. A savoir qu'à présent partout où ils refont les routes il y a des pistes cyclables. Des centaines de millions de francs sont prévus pour la mobilité douce. Le jour où des travaux seront faits sur la route cantonale une piste cyclable sera intégrée, par contre il ne sait pas où le terrain sera pris pour le faire.

Mme Patricia Moret intervient cette fois en tant que présidente du club des dames pour la location de la salle de la Moranda à la HAP. Elle passe toujours à l'avance à l'administration pour remplir le formulaire de réservation de

la salle. Or déjà pour leur assemblée de l'année passée, la salle est occupée par des sacs d'école, des souliers et des plumiers des gens qui font la préparation des premières communions ou confirmations dans le cadre de la paroisse. Elle trouve que ça ne peut pas aller comme ça et remercie **Océane Rial** de lui avoir donné la clé pour une autre salle. **M. le Président** dit que sur notre plan c'est réservé et demande si quelqu'un a une explication. **Mme Rose-Marie Bulliard** dit que quand elle était encore au bureau, la paroisse réservait aussi la salle à cette date, mais pour la journée, et qu'elle leur demandait toujours de libérer la salle pour le soir. **M. François Barras**, président de la paroisse, dit que c'est l'UP qui gère cette retraite et propose au club des dames de déplacer leur date d'assemblée, car les premières communions ne peuvent pas être repoussées. **M. le Président** dit qu'on sera encore plus attentif la prochaine fois.

M. Antoine Gremaud revient sur le salage et il a fait le calcul des arguments, dont un d'argent qui ne vaut pas, car le résultat est égal, un autre de se comparer à l'Etat, mais l'Etat ne va pas se mettre à gravillonner les autoroutes, puis que nos saleuses arrivent en bout de course et qu'après on n'aura plus de saleuses adaptées pour le gravier. Il demande au Conseil communal de remettre en question sa décision. **M. le Président** en prend note et dit qu'on va en rediscuter.

M. Bernard Fragnière intervient pour deux éléments concernant la route de Russille et dit qu'il y a quelques années il avait été décidé de poser deux gendarmes couchés et un seul a été posé. La vitesse reste élevée et il aimerait savoir si selon le PAL le deuxième sera posé. **M. le Président** répond que le Conseil communal avait décidé d'en mettre qu'un, car il y avait des oppositions et on pensait que le virage faisait déjà office de ralentisseur. **M. Fragnière** dit que non, les gens ne freinent pas dans le virage et il s'est retrouvé plusieurs fois face à des personnes roulant très vite.

Sa deuxième question porte sur le réseau d'eau claire et d'eau usée qui appartient aux propriétaires de ce quartier. La question avait déjà été posée à la Commune pour savoir à quelles conditions ils pouvaient nous rétrocéder ce réseau, la réponse reçue trois ans après était le devoir pour eux de d'abord mettre en conformité le réseau. A présent il souhaite un dialogue pour que ce réseau puisse être remis à la Commune. **M. Daniel Savary** prend note de la remarque et un dialogue sera instauré.

M. René Bifrare parle du grand article paru dans les journaux le 9 février 2019 sur le dysfonctionnement du Conseil communal et il demande si le citoyen peut en savoir plus et est-ce que l'affaire se tasse ou va se tasser. **M. le Président** est désolé si son billet du Syndic dans le bulletin communal ne l'a pas rassuré. Le Conseil communal fonctionne, il s'agit plutôt de tensions entre personnes et **Me Devaud** nous accompagne depuis le mois de février. Elle a rendu un premier rapport que M. le Préfet va nous transmettre bientôt. Pour l'instant pas d'autres informations, sauf que ça fonctionne et que c'est M. le Préfet qui annoncera les résultats. Il rassure que les gants de boxe n'ont pas été sortis autour de la table.

M. René Bifrare parle de l'éclairage sur Le Bry et dit que presque chaque semaine il y a un lampadaire de plus qui ne fonctionne plus. Il en a compté 15 défectueux sur 6 ou 700 mètres et trouve que c'est beaucoup. Il demande si les ampoules sont trop chères pour qu'on ne les change plus et dit que lorsqu'il était syndic à Le Bry un grand montant avait été voté pour poser ces lanternes et ça lui fait mal aux yeux de voir que 20 ans après elles s'éteignent. A l'époque il se souvient qu'on leur avait expliqué que lorsqu'il y a un passage à piétons sur une route cantonale, il y a l'obligation de l'éclairer, alors qu'à présent celui dans le virage à la sortie du Bry ne l'est plus. On lui avait aussi dit qu'en cas de pépins, la Commune pourrait être tenue comme responsable. **M. le Président** répond qu'il met le doigt sur le point sensible, c'est à ce propos qu'un premier rapport va sortir et que dès la réception de ce rapport on pourra changer tout l'éclairage. Il pense que les lanternes du Bry vont disparaître et seront remplacées au profit d'autres avec une nouvelle technologie. Celles qui ne fonctionnent pas, il va falloir les réparer.

M. Serge Rossier dit qu'il va dans le sens d'**Antoine Gremaud** et de **Georges Fragnière** par rapport au salage, il pense que si on passe de 3 sableuses à 3 saleuses qu'il ne sera plus possible de revenir en arrière. Il parle notamment d'une route dangereuse comme la route de Russille, qu'en hiver la saler sans la sabler n'est pas possible. Dans les trois secteurs on a des pentes extrêmement importantes. Il trouve relativement inquiétant qu'on change la totalité du système d'un coup de baguette magique et demande lui aussi que le Conseil communal réfléchisse. Car le sel en dessous d'une certaine température ça ne fonctionne pas. On doit choisir en fonction de la configuration de notre Commune.

M. Gérard Gapany dit qu'il avait demandé qu'un trottoir descende du centre du village de Gumefens en direction de la nouvelle laiterie et qu'on lui avait répondu qu'il s'agit de terrains privés et qu'une demande serait faite en temps opportun aux propriétaires. Il demande où on en est. **M. le Président** répond que le sujet n'a pas été développé et prend acte.

M. Chris Gabriel rebondit aussi sur le salage et dit qu'il a vécu là où il y avait des pentes importantes et où c'était salé et que ça fonctionnait. Il pense que le salage c'est très bien, qu'il faudra se renseigner pour les quantités au m² pour optimiser nos nouvelles saleuses. Le salage fait qu'on doit peut-être passer plus souvent qu'avec le gravier, mais il soutient le Conseil communal et pense qu'il faut bien réétudier la chose. On ne peut pas dire qu'un moyen est tout bon et que l'autre est tout mauvais.

Mme Patricia Moret demande si un radar de vitesse pourrait être installé entre Avry et Gumefens pour que les gens, jeunes ou vieux, se rendent compte à la vitesse qu'ils descendent et montent. **M. le Président** dit que la vitesse est limitée à 80 km/h, il est d'accord que c'est trop vite, mais les gens ont le droit de rouler à cette vitesse. On doit adapter sa vitesse aux conditions de la route et à la visibilité. On a déjà eu des séances avec les ponts et chaussées et la réponse est non pour réduire la limitation. On étudie pour acquérir un radar pédagogique.

M. le Président remercie ceux qui se dévouent tous les jours pour la population, l'édilité et les employées de l'administration qui abattent un énorme travail et il ne cache pas que chaque semaine il y a du travail en plus qui arrive, des nouvelles lois, FRIAC ou autre. Il se fait du souci, car si on continue comme ça il n'y aura plus personne pour venir autour de la table du Conseil. Il est retraité, comme Marcel Sottas, et quand il voit le temps qu'il passe pour la Commune, il ne sait pas comment on ferait s'il n'avait pas ce temps à disposition. Ce n'est pas une professionnalisation qui va arranger quelque chose, mais une réflexion sur nos infrastructures et notre structure doit être faite pour que les futurs conseillers puissent être là comme conseillers et non comme techniciens communaux. Tout le monde assume son travail. Il demande des applaudissements pour tous les employés.

Il remercie également tous ses collègues du Conseil communal pour tout le travail qui est fait et pour la confiance qui lui est témoignée en tant que Syndic. Il invite l'assemblée au verre de l'amitié.

L'Assemblée est levée à 21h45.

Commentaires Budget de fonctionnement 2020

Les commentaires suivants, classés par chapitre, ont pour but d'expliquer les différences les plus importantes par rapport au budget 2019 et de donner quelques chiffres à titre d'information.

Le budget 2020 se solde par un déficit de Fr. 28'709.29

Total des charges réelles (*imputations int. déduites*) pour 2020 : Fr. 7'356'000.- en augmentation de Fr. 43'000.-

Total des revenus réels (*imp.int. déduites*) pour 2020 : Fr. 7'327'000.- en augmentation de Fr. 44'000.-

Le total des revenus moins les charges nous donne le déficit pour 2020 (soit Fr. 29'000.-)

Le total des charges par habitant pour 2020 est de Fr. 3'906.00 pour 1883 habitants au 23.10.2019.

La population légale au 31.12.2018 était de 1824 habitants (*soit une augmentation de 17 personnes*).

Le déficit pour 2020 est presque identique au budget 2019, soit environ Fr. 29'000.-, ceci malgré la baisse fiscale des entreprises, personnes morales, RFFA voté au printemps 2019, avec une diminution pour la Commune de Fr. 136'000.-, diminuée par la compensation cantonale et l'augmentation des dividendes pour un montant de Fr. 47'000.- (selon l'estimation du Service cantonal des contributions). A noter que le Conseil communal a décidé d'augmenter la taxe de base pour les ordures ménagères de Fr. 5.- dès 2020, le montant s'élèvera à Fr. 50.- pour les citoyens dès 20 ans. Cela permettra de compenser l'introduction de la TVA sur les ordures ménagères et d'ainsi conserver le taux de couverture légale de la gestion des déchets, soit 70 %. Le montant annuel de la TVA est estimé à CHF 5'000.-. Un rattrapage rétroactif sur 5 ans d'un montant unique CHF 25'000.- est donc comptabilisé dans le budget 2020 en plus des CHF 5'000.- annuels.

Détail des charges :	Communales	Fr. 3'711'000.- soit environ 50.5%
	Cantoniales	Fr. 1'951'000.- soit environ 26.5%
	Associations de communes	Fr. 1'694'000.- soit environ 23%

Chapitre 0 : Administration

Traitements et jetons du Conseil communal Fr. 132'000.- (*en augmentation de Fr. 17'000.-*)

Traitement pour le personnel administratif 3.5 équivalent plein temps Fr. 290'000.- (*en augm. de Fr. 10'000.-*)

Chapitre 1 : Ordre public

Salaires et solde corps sapeurs-pompiers Fr. 36'000.- (*en augm. de Fr. 6'000.-*)

Taxe d'exemption du service pompier Fr. 30'000.-

Chapitre 2 : Enseignement et formation

Transports scolaires par les TPF Fr. 175'000.- (*+ de Fr. 65'000.-, mais plus d'achat de bus*)

Participation aux dépenses cantonales école primaire Fr. 564'000.- (*+ Fr. 32'000.-*)

Participation aux dépenses régionales, école secondaire de Fr. 606'000.- (*- Fr. 8'000.-*)

Ecole secondaire participation intérêt/amortissement de Fr. 106'000.- (*- Fr. 91'000.-*)

Subvention cantonale des transports, supprimée (encaissé en 2017 Fr. 89'000.-)

Traitement du personnel de conciergerie pour les 3 sites Fr. 40'000.-

Chapitre 3 : Culte culture et loisirs

Participations aux dépenses du conservatoire Fr. 32'000.-

Dons aux sociétés à but culturel et divers Fr. 24'000.-

Dons aux sociétés sportives de Fr. 25'000.-

Chapitre 4 : Santé

Participation au service ambulance Fr. 28'000.-

Participation aux subventions cantonales, soins spéciaux Fr. 294'000.-

Participation aux frais financiers EMS district et hors district Fr. 127'000.-

Chapitre 5 : Affaires sociales

Subside aux crèches, accueil familial de jour et écoles maternelles Fr. 36'000.-

Participation au Service social de la Gruyère Fr. 226'000.- (- Fr. 1'000.-)

Participation au Service d'aides familiales de Fr. 196'000.- (+ Fr. 15'000.-)

Chapitre 6 : Transports et communications

Traitement pour le personnel édilitaire, 2 équivalent plein temps Fr. 162'000.-

Frais éclairage public, consommation Fr. 15'000.- (comptes 2018 Fr. 18'000.-)

Entretien des routes et collecteurs eau de pluie Fr. 80'000.-

Heures et machines de déneigement Fr. 40'000.- (comptes 2018 Fr. 20'000.-)

Chapitre 7 : Protection et aménagement de l'environnement

Achat d'eau Fr. 24'000.- (comptes 2018 Fr. 24'000.-)

Participation à l'ACAPE Fr. 45'000.- (comptes 2018 Fr. 40'000.-)

Prestations du fontainier Fr. 35'000.- (comptes 2018 Fr. 28'000.-)

Vente d'eau Fr. 145'000.- (comptes 2018 Fr. 130'000.-)

Location des compteurs et abonnements Fr. 102'000.-

Participations à la STEP Fr. 196'000.- (+ Fr. 25'000.-)

Taxes d'utilisation Fr. 350'000.- (comptes 2018 Fr. 363'000.-)

Salaire surveillants Fr. 22'000.-

Frais de ramassage Fr. 166'000.- (comptes 2018 Fr. 166'000.-)

Taxe de base Fr. 79'000.- (comptée à Fr. 50.-)

Travaux de conservation des ouvrages d'endiguements Fr. 35'000.- (comptes 2018 Fr. 8'000.-)

Chapitre 8 : Economie

Entretien des sentiers pédestres (sentier du lac) Fr. 40'000.-

Participation à Gruyère Tourisme Fr. 14'000.-

Contribution ARG Fr. 40'000.- (comptes 2018 Fr. 40'000.-)

Contribution AISG Régionalisation des sports Fr. 22'000.- (comptes 2018 Fr. 33'000.-)

Chapitre 9 : Finances et Impôts

Revenu des impôts personnes physiques Fr. 4'410'000.- (en augmentation de Fr. 170'000.-)

Revenu des impôts personnes morales Fr. 68'000.- (en diminution de Fr. 132'000.-)

Les impôts irréguliers budgétisés à environ 50% représentent Fr. 390'000.- (comptes 2018 Fr. 667'000.-)

Contribution Immobilière Fr. 530'000.-

Péréquation des ressources Fr. 99'000.- (en diminution de Fr. 58'000.-) Pont-en-Ogoz bénéficiaire

Péréquation des besoins Fr. 65'000.- (toutes les communes)

La charge annuelle d'intérêts des dettes est estimée à Fr. 66'000.- (en diminution de Fr. 10'000.-)

La charge totale des amortissements obligatoires s'élève à Fr. 461'000.- (idem 2019)

Immeuble communal Avry, le résultat prévu est de Fr. 40'000.-

Immeuble la Cornache Avry, le résultat prévu est de Fr. 29'000.-

Michel Grivel



Budget de fonctionnement 2020

			Budget 2020		Budget 2019	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	J.-J. Reynaud	706 089.00	112 465.00	787 661.00	196 141.00
01	ASSEMBLEE COMMUNALE, CONSEIL, COMMISSIONS		163 200.00		151 062.00	
02	ADMINISTRATION GENERALE		484 982.00	112 465.00	577 760.00	196 141.00
09	BATIMENTS ADMINISTRATIFS		57 907.00		58 839.00	
1	ORDRE PUBLIC		159 593.54	35 000.00	157 374.85	35 000.00
12	JUSTICE	D. Savary	45 628.09		45 182.40	
14	POLICE DU FEU	O. Oberson	105 000.00	35 000.00	102 674.00	35 000.00
15	MILITAIRE	O. Oberson	1 745.00		526.00	
16	PROTECTION CIVILE	O. Oberson	7 220.45		8 992.45	
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	P. Morard	2 523 172.35	118 700.00	2 516 132.40	137 200.00
20	ECOLE ENFANTINE		150 362.05		149 218.45	
21	CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE		1 577 149.35	4 000.00	1 567 744.55	11 700.00
219	ACCUEIL EXTRA SCOLAIRE "LES AMARIS"		141 500.00	114 700.00	122 731.00	117 500.00
22	ECOLEES SPECIALISEES		295 378.95		314 301.40	
23	FORMATION PROFESSIONNELLE		52 000.00		50 000.00	
29	ADMINISTRATION SCOLAIRE		306 782.00		312 137.00	8 000.00
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	O. Oberson	296 423.45	18 000.00	306 444.55	6 000.00
30	CULTURE		61 323.45		67 836.55	
34	SPORTS	O. Oberson	229 800.00	18 000.00	231 800.00	6 000.00
35	AUTRES LOISIRS, COLONIES		2 000.00		2 000.00	
39	CULTE, EGLISE		3 300.00		4 808.00	
4	SANTE	D. Savary	563 623.25	5 000.00	559 122.70	10 000.00
40	HOPITAUX		34 908.95		28 980.95	
41	HOMES MEDICALISES		432 227.30		443 226.25	
44	SOINS AMBULATOIRES		86 257.00		71 685.50	
46	SERVICE MEDICAL DES ECOLES		10 000.00	5 000.00	15 000.00	10 000.00
47	CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES		230.00		230.00	
5	AFFAIRES SOCIALES	D. Savary	1 023 127.60	1 600.00	996 818.35	1 600.00
50	AVS/APG/AVA ASSURANCE CHOMAGE			1 600.00		1 600.00
54	PROTECTION DE LA JEUNESSE	P. Morard	36 500.00		44 500.00	
55	INVALIDITE		471 253.35		453 960.20	
56	ENCOURAGEMENT CONSTRUCTION DE LOGEMENTS		4 000.00		15 000.00	
57	PERSONNES 3EME AGE		24 500.00		11 000.00	
58	AIDE SOCIALE		486 874.25		472 358.15	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	M. Sottas	587 648.00	56 000.00	611 340.00	56 000.00
62	ROUTES COMMUNALES, GENIE CIVIL		497 851.00	56 000.00	520 696.00	56 000.00
64	CHEMINS DE FER FEDERAUX		13 573.00		12 176.00	
65	TRAFFIC REGIONAL		76 224.00		78 468.00	
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT		955 915.65	806 370.65	913 753.00	783 600.00
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU	J.-J. Reynaud	262 974.00	255 200.00	250 439.00	243 200.00
71	PROTECTION DES EAUX	D. Savary	361 770.65	361 770.65	353 000.00	353 000.00
72	ORDURES MENAGERES	D. Savary	243 150.00	167 400.00	210 087.00	165 400.00
74	CIMETIERE	M. Sottas	1 854.00		5 854.00	
75	CORRECTION EAUX, ENDIGUEMENTS	Y. Maillard	43 000.00	2 000.00	42 000.00	2 000.00
78	PROTECTION DE LA NATURE	Y. Maillard	5 000.00		3 000.00	
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	Y. Maillard	38 167.00	20 000.00	49 373.00	20 000.00
8	ECONOMIE		172 087.65	28 167.00	161 319.75	23 300.00
80	AGRICULTURE	M.Grivel	700.00		700.00	
801	ALPAGE (exploitation)	M.Grivel	14 020.00	21 000.00	14 108.00	21 000.00
81	FORETS	M. Grivel	7 167.00	7 167.00	22 391.55	2 300.00
83	TOURISME	Y. Maillard	150 200.65		124 120.20	

Budget de fonctionnement 2020

9	FINANCES ET IMPOTS	M.Grivel	1 187 315.50	6 964 984.05	1 220 399.00	6 951 488.35
90	IMPOTS		52 000.00	5 587 329.05	50 000.00	5 498 517.35
930	PEREQUATION FINANCIERE			164 311.00		221 112.00
940	INTERETS ET AMORTISSEMENTS OBLIGATOIRES		526 618.50	537 616.00	536 279.00	547 055.00
941	IMMEUBLE PATRIM.FINANC.LE BRY		39 809.00	22 000.00	39 035.00	22 000.00
9420	IMMEUBLES DIVERS	O. Oberson	21 800.00	9 110.00	21 800.00	1 110.00
9421	ECOLE Y.C.BAT.COMMUNAL GUMEFENS	O. Oberson	192 268.00	237 268.00	193 344.00	230 344.00
943	IMMEUBLE COMMUNAL AVRY	O. Oberson	229 901.00	271 400.00	243 528.00	291 400.00
944	PARCHETS	M.Grivel	6 700.00	40 000.00	6 700.00	41 000.00
945	IMMEUBLE CORNACHE AVRY	O. Oberson	65 519.00	95 200.00	74 013.00	95 200.00
946	HALLE LE BRY	O. Oberson	12 700.00	750.00	12 700.00	750.00
99	POSTES NON VENTILABLES	M. Grivel	40 000.00		43 000.00	3 000.00

				Budget 2020		Budget 2019	
				Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	J.-J. Reynaud	706 089.00	112 465.00	787 661.00	196 141.00	
1	ORDRE PUBLIC		159 593.54	35 000.00	157 374.85	35 000.00	
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	P. Morard	2 523 172.35	118 700.00	2 516 132.40	137 200.00	
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	O. Oberson	296 423.45	18 000.00	306 444.55	6 000.00	
4	SANTE	D. Savary	563 623.25	5 000.00	559 122.70	10 000.00	
5	AFFAIRES SOCIALES	D. Savary	1 023 127.60	1 600.00	996 818.35	1 600.00	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	M. Sottas	587 648.00	56 000.00	611 340.00	56 000.00	
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT		955 915.65	806 370.65	913 753.00	783 600.00	
8	ECONOMIE		172 087.65	28 167.00	161 319.75	23 300.00	
9	FINANCES ET IMPOTS	M.Grivel	1 187 315.50	6 964 984.05	1 220 399.00	6 951 488.35	
TOTALISATION			8 174 995.99	8 146 286.70	8 230 365.60	8 200 329.35	
Résultat				28 709.29		30 036.25	

Budget d'investissement 2020

				Budget 2020		Budget 2019	
				Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	J.-J. Reynaud	300 000.00				
02	ADMINISTRATION GENERALE		300 000.00				
02.501.00	Aménagement local ancienne poste+administration		300 000.00				
1	ORDRE PUBLIC		210 000.00	53 000.00			
15	MILITAIRE	O. Oberson	210 000.00	53 000.00			
15.503.20	Assainissement butte de tir		210 000.00				
15.661.00	Subventions cantonales			53 000.00			
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	O. Oberson	50 000.00		50 000.00		
35	AUTRES LOISIRS, COLONIES		50 000.00		50 000.00		
35.565.10	Part. au Port En Redon		50 000.00		50 000.00		
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	M. Sottas	1 625 000.00		840 000.00	20 000.00	
62	ROUTES COMMUNALES, GENIE CIVIL		1 625 000.00		840 000.00	20 000.00	
62.501.90	Rénovation routes et trottoirs 2017				30 000.00		
62.502.00	Assainissement éclairage public S.O.N				110 000.00		
62.502.10	Rénovation routes et trottoirs 2018		200 000.00		200 000.00		
62.502.20	Complément assainissement éclairage public S.O.N		15 000.00		100 000.00		
62.502.50	Rénovation routes et trottoirs 2019		300 000.00		400 000.00		
62.502.80	Réfection rte de l'Abranna, Le Bry - 2020		700 000.00				
62.502.90	Compl. réfection rte de Russille, Avry - 2020		300 000.00				
62.503.00	Assainis. éclairage public S.O.N, 3ème partie		70 000.00				
62.503.10	Achat de 3 saleuses		40 000.00				
62.661.00	Subventions cantonales					20 000.00	

Budget d'investissement 2020

7	PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT		1 300 000.00	70 000.00	1 140 000.00	40 000.00
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU J.-J. Reynaud		580 000.00	50 000.00	495 000.00	20 000.00
70.502.20	PIEP réalisation cadastre				15 000.00	
70.503.20	Adduction d'eau Les Jorettes-Pra D'Amont		150 000.00		180 000.00	
70.503.30	Remplacement conduite d'eau Avry village				300 000.00	
70.503.40	Rempl. conduite Villarvassaux 2ème partie		340 000.00			
70.503.50	Déplacement conduite d'eau La Chenau, Gumefens		20 000.00			
70.503.60	Compl. adduciton d'eau Les Jorettes-Pra d'Amont		70 000.00			
70.610.00	Taxes de raccordements			20 000.00		20 000.00
70.669.00	Subvention Ecab			30 000.00		
71	PROTECTION DES EAUX D. Savary		410 000.00	20 000.00	555 000.00	20 000.00
71.502.00	Mise en séparatif "Le Pavillon"		160 000.00		160 000.00	
71.502.10	Assainissement bas des Planchettes				65 000.00	
71.502.20	Mise en séparatif "En la Fin"				330 000.00	
71.502.30	Epuration tronçon La Fin - Pra Mury		250 000.00			
71.610.00	Taxes de raccordements			20 000.00		20 000.00
72	ORDURES MENAGERES D. Savary		20 000.00		20 000.00	
72.501.30	Création point de collecte Le Bry				20 000.00	
72.501.40	Création point de collecte Villarvassaux		20 000.00			
74	CIMETIERE M. Sottas		50 000.00			
74.501.10	Réfection cimetière		50 000.00			
75	CORRECTION EAUX, ENDIGUEMENTS Y. Maillard		110 000.00			
75.501.20	Renaturalisation ruisseau des Marches		110 000.00			
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE Y. Maillard		130 000.00		70 000.00	
79.501.50	2ème complément révision PAL		30 000.00		70 000.00	
79.501.60	3ème complément révision PAL		100 000.00			
8	ECONOMIE		515 000.00	250 000.00	250 000.00	
81	FORETS M. Grivel		500 000.00	250 000.00	250 000.00	
81.501.00	Aménagements de routes forestières		250 000.00		250 000.00	
81.501.10	Rénovation routes forestières, 2ème partie		250 000.00			
81.661.00	Subventions cantonales			125 000.00		
81.661.10	Subventions cantonales rtes forestières 2ème partie			125 000.00		
83	TOURISME Y. Maillard		15 000.00			
83.525.00	Subventionnement Ile d'Ogoz		15 000.00			
9	FINANCES ET IMPOTS / M.Grivel	M. Grivel	193 000.00		570 000.00	
9420	IMMEUBLES DIVERS O. Oberson				70 000.00	
9420.500.00	Modif. bâtiment ancienne déchetterie Avry				70 000.00	
9421	ECOLE Y.C.BAT.COMMUNAL GUMEFENS O. Oberson		43 000.00		300 000.00	
9421.500.10	Rénovation école Gumefens 2019				300 000.00	
9421.500.20	Etude préliminaire et avant projet chauffage Gumefens		43 000.00			
944	PARCHETS M. Grivel		150 000.00		150 000.00	
944.501.00	Rénovation Gîte d'Avry		150 000.00		150 000.00	
946	HALLE LE BRY O. Oberson				50 000.00	
946.501.00	Création place de lavage				50 000.00	

Nouveaux investissements 2020 = 2 515 000.00

		Budget 2020		Budget 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION J.-J. Reynaud	300 000.00			
1	ORDRE PUBLIC	210 000.00	53 000.00		
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS O. Oberson	50 000.00		50 000.00	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS M. Sottas	1 625 000.00		840 000.00	20 000.00
7	PROTECTION ET AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	1 300 000.00	70 000.00	1 140 000.00	40 000.00
8	ECONOMIE	515 000.00	250 000.00	250 000.00	
9	FINANCES ET IMPOTS M.Grivel	193 000.00		570 000.00	
	TOTALISATION	4 193 000.00	373 000.00	2 850 000.00	60 000.00
	Résultat		3 820 000.00		2 790 000.00
Y compris repots des années précédentes de CHF 1 305 000.00					

Planification des investissements 2020 - 2025

Planification des investissements entre 2020 - 2025													
LIBELLÉS													
Total général													
Bénéfice / perte													
10 938 000.00													
N° Typ#	LIBELLÉS	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2020	2021	2022	2023	2024	2025
		2 888 000.00	1950 000.00	2 400 000.00	2 100 000.00	900 000.00	700 000.00	373 000.00	140 000.00	40 000.00	40 000.00	40 000.00	40 000.00
		-	-	-	-	-	-	2 515 000.00	1 810 000.00	2 360 000.00	2 060 000.00	860 000.00	660 000.00
													10 265 000.00
02	A Adm. Générale	300 000.00											
15	A Stand de tir (dépollution)	210 000.00						53 000.00					
62	A Entretien routes et trottoirs	1000 000.00	300 000.00	300 000.00	300 000.00	300 000.00	300 000.00						
62	A Assainissement écl. public	70 000.00	50 000.00										
62	A Routes cantonales, accès lac			1000 000.00	1000 000.00								
62	A Achat de 3 saieuses	40 000.00											
70	A Rénovation réseau d'eau	410 000.00	400 000.00	400 000.00	400 000.00	400 000.00	400 000.00						
70	A Déplacement conduite La Chenau	20 000.00											
70	A Taxes de raccordement eau							20 000.00	20 000.00	20 000.00	20 000.00	20 000.00	20 000.00
70	A Subvention ECAB adduc. d'eau							30 000.00					
71	A Taxes de raccordement épur.							20 000.00	20 000.00	20 000.00	20 000.00	20 000.00	20 000.00
71	A Mise en séparatif	250 000.00	200 000.00	200 000.00	200 000.00	200 000.00							
72	A Déchetterie, édilité	20 000.00											
74	A Réfection cimetière	50 000.00											
75	A Correction eaux, endiguement	110 000.00											
79	A Parking public "Ogoz"		100 000.00	100 000.00									
79	A Parking "Les Marais"			200 000.00									
79	A PAL	100 000.00											
81	A Rénovation routes forestières	250 000.00	200 000.00										
83	A Part. au port et zone touristique	15 000.00	100 000.00	200 000.00	200 000.00			250 000.00	100 000.00				
9421	A Rén. Gurnefens (chauffage école)	43 000.00	600 000.00										
940a	A Intérêts	100 600.00	72 400.00	94 400.00	82 400.00	34 400.00							
940b	A Amortiss. Oblig.	100 600.00	72 400.00	94 400.00	82 400.00	34 400.00							

Investissements 2020

Transformation et aménagement du local de l'ancienne poste CHF 300'000.00

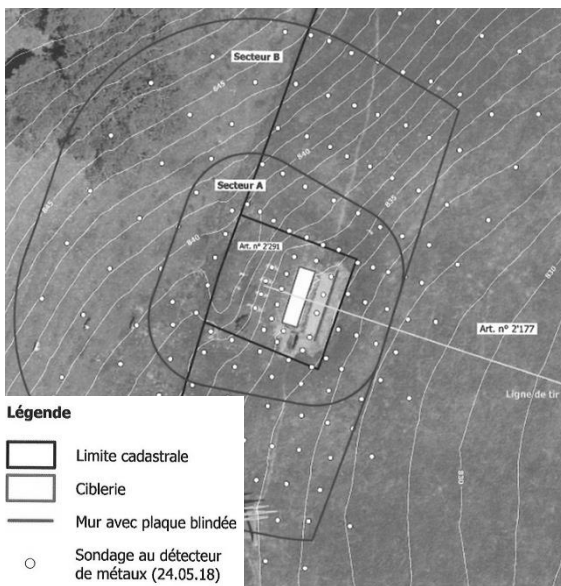
Les conditions de travail de l'administration et du Conseil communal ne sont plus acceptables. La secrétaire communale partage son bureau avec la salle du Conseil, laquelle sert également de salle de réception lorsque nous avons des séances de travail tant avec des partenaires externes qu'à l'interne. La promiscuité est telle que la qualité des débats ou du travail des uns et des autres, sans parler de confidentialité, s'en trouve fortement affectée. Si d'ordinaire, le Conseil communal se trouve à l'étroit pour ses séances, il l'est encore plus notamment lorsqu'il reçoit du monde. Il convient également d'adapter les lieux au développement de l'informatique, le futur sera totalement numérique avec une E-administration déjà en marche. Le Conseil communal n'a pas de salle digne de ce nom et d'une Commune telle que la nôtre. A cela s'ajoute un besoin de place pour les archives, celles de Gumefens devant être ramenées à Avry afin de libérer la place pour le renouvellement du chauffage à distance.

Du point de vue énergétique, il est prévu de remplacer les vitrages isolants double par du triple verre. Seuls les verres seront changés, le mode de fabrication des fenêtres le permettant.

Cet investissement sera financé par le compte courant communal.

Jean-Jacques Reynaud

Assainissement de la butte de tir / 2^{ème} partie CHF 210'000.00



Les buttes des stands de tir sont polluées par le plomb. Les communes ont jusqu'au 1^{er} mars 2021 pour procéder à leur décontamination. Les études et prélèvements préliminaires ont été réalisés par l'entreprise Hydrosol. Le travail de décontamination consiste à excaver la butte dans le périmètre défini par les analyses. La terre est ensuite transportée par camion fermé jusqu'à Zürich où elle sera décontaminée par un procédé de lavage, puis mise en décharge. Les coûts comprennent également l'installation de récupération de balles pour CHF 28'000.00 (7'000.00 la cible) et le remplacement des plaques de blindage.

Une subvention de CHF 53'000.00 est d'ores et déjà assurée. Selon l'ordonnance sur le tir hors service, les communes sont propriétaires des installations et doivent en assurer l'équipement et la maintenance.

Cet investissement sera financé par le compte courant communal.

Olivier Oberson

Réfection route de Russille – Avry / complément CHF 300'000.00

Dans le premier projet il était prévu de procéder à la réfection du bitume de la route de Russille avec quelques compléments. Après réflexion et relevés sur le terrain, il y a lieu, dans le cadre de cette réfection, de procéder à des travaux complémentaires, notamment :

récupération des eaux de surfaces – réparation de collecteurs – pose de bordures en pavés entre la HAP et le cimetière – remplacement des billes de bois par des bordures le long du cheminement piétonnier – remplacement des bordures à la hauteur de la HAP (protection de cette dernière contre les écoulements d'eau en cas d'orage) – réfection partielle du coffre et complète du bitume.

Cet investissement sera financé par le compte courant communal.

Marcel Sottas

Investissements 2020

Réfection route de l'Abranna – Le Bry / longueur 330 m CHF 700'000.00



Depuis quelques années, cette route allant de la route cantonale à l'Abranna, est défoncée à divers endroits suite à des écoulements d'eau sous le revêtement. Sa réfection a été reportée à la fin des travaux de construction du quartier de l'Abranna et des Amaris. Ces travaux sont à bout touchant et la réfection de la route peut se concrétiser. Les travaux consistent à :

remplacement du collecteur des eaux claires actuellement sous-dimensionné – sur toute la longueur, réfection complète du coffre et enrobage dans son gabarit existant – création d'un cheminement piétonnier sur la gauche en montant.

Vu sa déclivité, il est envisagé de limiter cette route au trafic léger, à l'exception du trafic agricole.

Cet investissement sera financé par les limites de crédits autorisés (sur les rénovations de routes) selon contrôle de l'endettement au 31.12.2018 du Service des communes, pour un montant de CHF 500'000.00. Le solde sera financé par le compte courant communal.

Marcel Sottas

Assainissement de l'éclairage public S.O.N / 3^{ème} partie CHF 70'000.00

Les travaux concernent le village de Le Bry. Ils consistent au remplacement des têtes de lampadaire de type « Lanternes » équipées de lampe à vapeur de Sodium par des têtes lumineuses à source LED.

Cet investissement sera financé par le compte courant communal.



Yvan Maillard

Achat de trois saleuses / sableuses CHF 40'000.00



Après plusieurs années d'utilisation, les sableuses/saleuses actuelles sont dans un état d'usure avancée tel qu'elles doivent être changées à court terme. De plus, le passage du gravillon au sel nécessite des machines équipées d'un réglage de distribution électronique, en lien avec la vitesse du tracteur.

Cet investissement sera financé par le compte courant communal.

Marcel Sottas

Remplacement de la conduite d'eau potable - Villarvassaux 2^{ème} étape – longueur 380 m CHF 340'000.00

Après une 1^{ère} étape réalisée en 2018, la 2^{ème} avait été reportée en raison de la réalisation de la traversée du village d'Avry. Afin de nous prémunir de devoir intervenir dans les aménagements des propriétés en cas de fuites, il y a lieu de poursuivre le remplacement de la conduite de ce secteur.

Cet investissement sera financé par le compte courant communal.

Jean-Jacques Reynaud

Investissements 2020

Déplacement de la conduite d'eau potable La Chenau, Gumefens – longueur 40 m CHF 20'000.00

Une conduite d'eau de 100 mm se trouve dans un aménagement à plus de 3 m de profondeur. Avant la construction et l'aménagement de la parcelle voisine, il est judicieux de procéder à son déplacement afin d'y avoir accès sans trop de difficultés en cas de problème futur. Une hydrante sera également installée pour assurer la défense incendie du quartier.

Cet investissement sera financé par le compte courant communal.

Jean-Jacques Reynaud

Adduction d'eau La Joretta – Pra d'Amont - Gumefens / complément CHF 70'000.00

Le devis estimatif pour cette réalisation était de CHF 180'000.00. Après finalisation des tracés et appels d'offres, le montant total s'élève à CHF 250'000.00, d'où le complément nécessaire de CHF 70'000.00. Pour la dernière fois, nous recevrons une subvention de l'ECAB de CHF 30'000.00 en relation avec la défense incendie.

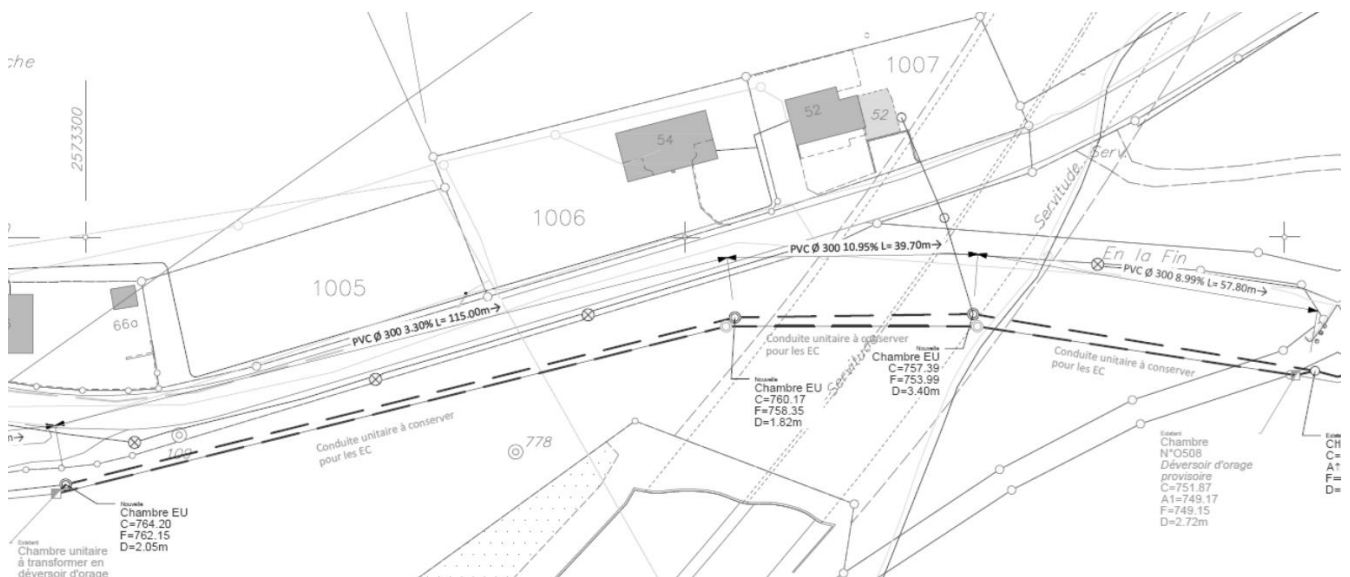
Cet investissement sera financé par le compte courant communal.

Jean-Jacques Reynaud

Epuration – Mise en conformité La Fin – Pra Mury, secteur Avry CHF 250'000.00

Cette mise en conformité est planifiée par le plan général d'évacuation des eaux de Pont-en-Ogoz (PGEE). Elle concerne la deuxième étape de la mise en séparatif de la zone allant d'«En Charmont» jusqu'au Vignier. Cette mise en conformité est la dernière grande phase d'assainissement du réseau d'épuration communal.

Les travaux consistent au doublement du collecteur actuel par un nouveau collecteur qui reprendra les eaux usées. L'ancien collecteur sera utilisé pour l'évacuation des eaux claires. La difficulté principale sera la mise en œuvre du passage des canalisations au-dessus du tunnel autoroutier.



Cet investissement sera financé par le compte courant communal.

Daniel Savary

Investissements 2020

Ordures ménagères – Mise en place de deux Molok à Villarvassaux CHF 20'000.00



Après Gumefens, Le Bry et Avry, l'équipement du quartier de Villarvassaux sera l'avant-dernière étape de la mise en œuvre du concept général de ramassage des ordures via le système Molok pour l'ensemble du territoire communal.

Comme déjà énoncé, différents points de collecte à proximité du lac seront encore à étudier lors de la planification de l'équipement des rives planifiée pour ces prochaines années. Il s'agira-là de la dernière étape de l'équipement.

Cet investissement sera financé par le compte courant communal.

Daniel Savary

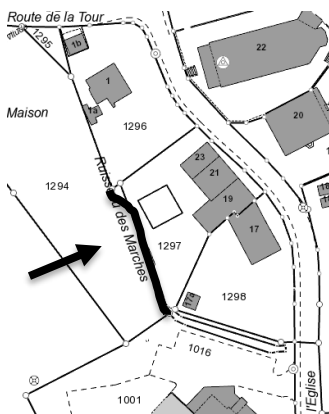
Réaménagement du cimetière CHF 50'000.00

La partie haute du cimetière étant libre de tombes à l'exception de 3 restantes, le sol est envahi par des mauvaises herbes dont l'élimination est impossible sans l'utilisation de désherbant plusieurs fois par an. Afin d'y remédier et de garder les lieux accueillants, il est prévu de procéder à un réaménagement en créant un passage en dur au centre et de remplacer le gravier par une prairie fleurie qui nécessite peu d'entretien et offre un aspect visuel agréable (avec une grande diversification florale).

Dans le montant prévu sont également compris la construction d'un mur de soutien devant les escaliers ainsi que l'assainissement du mur d'enceinte.

Cet investissement sera financé par le compte courant communal.

Marcel Sottas



Renaturation du ruisseau Les Marches, secteur Avry CHF 110'000.00

Après le remplacement du secteur sous-tuyau au bas de la route du Gibloux, nous devons maintenant réaménager le tronçon entre son exutoire et l'immeuble communal. Les travaux consistent à reconstituer le lit du ruisseau et les berges pour donner plus de place au cours d'eau et éviter l'affouillement.

Cet investissement sera financé par le compte courant communal.

Yvan Maillard

Révision générale du PAL / 3^{ème} complément CHF 100'000.00

Budget complémentaire nécessaire pour permettre de continuer et de finaliser la révision générale de notre plan d'aménagement local.

Cet investissement sera financé par le compte courant communal.

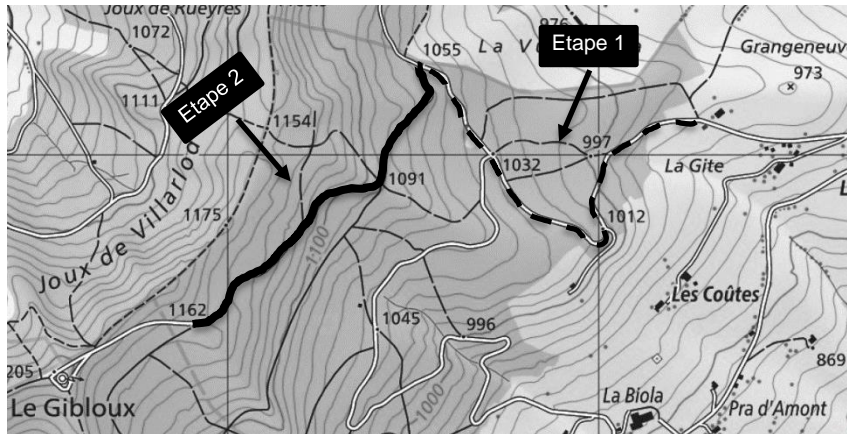
Yvan Maillard

Investissements 2020

Réfection des routes forestières CHF 250'000.00

Lors de la présentation de la 1^{ère} étape en 2018 (qui débutera en avril 2020), nous vous avons informés que la rénovation des routes forestières sera échelonnée sur plusieurs années.

La 2^{ème} étape proposée va de la croisée de la route direction Vuistemens, en allant direction l'antenne, à la limite de la Commune de Sorens.

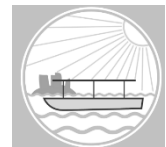


Cet investissement sera financé par le compte courant communal.

Michel Grivel

Barge solaire pour l'Association Ile d'Ogoz / subventionnement CHF 15'000.00

Soutien financier communal à l'Association Ile d'Ogoz pour l'acquisition d'une nouvelle barge « électro-solaire » pour le transport de personnes.



Cet investissement sera financé par le compte courant communal.

Yvan Maillard

Chauffage à distance de Gumefens – Etude et avant-projet CHF 43'000.00

Datant de 1992, la centrale du chauffage à distance de l'école de Gumefens est en fin de course et peut être hors d'usage à tout moment. A cela s'ajoute l'obligation de traiter les fumées par l'installation de filtres.

Afin de procéder au remplacement de toute l'installation en 2021, le projet doit être élaboré en 2020. Pour ce faire, l'engagement d'un bureau d'ingénieur est nécessaire. Dans le montant sollicité sont compris les honoraires pour :

étude préliminaire – calcul du rendement et des coûts au kw/h, élaboration du projet, mise à l'enquête et appels d'offres.

A relever que le coût total du remplacement est devisé à +/- CHF 500'000.00, y compris honoraires. Compte tenu du peu de possibilités d'extension et les coûts de sa réalisation, les entreprises actives dans ce domaine ne sont pas intéressées pour reprendre ce chauffage à distance. La Commune, contractuellement liée avec ses clients, doit donc effectuer les travaux dès que possible.

Cet investissement sera financé par le compte courant communal.

Olivier Oberson

Postes vacants

Le Conseil communal met au concours le poste de :

Concierge pour l'école de Le Bry

Tâches principales, nettoyage et entretien de :

- 3 salles de classes, 2 locaux annexes dans les combles, communs.
- Extérieur du bâtiment + place de jeux et de parc

Les travaux de conciergerie sont à effectuer en dehors des heures d'école.

Entrée en fonction :

Le 1^{er} janvier 2019

Merci de bien vouloir adresser votre offre de service accompagnée d'une lettre de motivation, d'un curriculum vitae et références à : Administration communale, Route de l'Eglise 13, 1644 Avry-devant-Pont ou commune@pont-en-ogoz.ch **jusqu'au 1^{er} décembre 2019.**

Le Conseil communal met au concours dès l'estivage 2020 le poste de

Garde-génisses

pour son alpage avec chalet sur les hauts de Gumefens pour un troupeau d'environ 40 bêtes. La durée de l'estivage va du mois de mai au mois de septembre. L'accès jusqu'au chalet est goudronné.

Ce poste conviendrait à un agriculteur ou une personne connaissant bien les bovins.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec M. Michel Grivel au 079 774 42 73.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer leur lettre de motivation auprès de l'Administration communale, route de l'Eglise 13, 1644 Avry-devant-Pont ou par courriel à commune@pont-en-ogoz.ch **jusqu'au 31 décembre 2019.**

Informations communales

Ordures ménagères - Augmentation de la taxe de base

Le Conseil communal a décidé d'augmenter la taxe de base annuelle de CHF 45.00 à CHF 50.00 afin de compenser l'introduction de la TVA sur les ordures ménagères et d'ainsi conserver le taux de couverture légale de la gestion des déchets, conformément à l'article 15 du règlement communal relatif à la gestion des déchets. Cette augmentation entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2020.

Molok

Les Molok d'Avry sont désormais opérationnels.

Désormais et pour l'ensemble de la Commune, il est possible de jeter dans les Molok les couches culottes pour bébés et personnes incontinentes. Pour ce faire, il est impératif d'utiliser des sacs transparents.

Distribution de sapins de Noël

La traditionnelle distribution de sapins de Noël aura lieu

**le samedi 14 décembre 2019, de 10h00 à 12h00
à la déchetterie de Le Bry**

Les sapins sont offerts par la Commune.



Informations communales

Fermeture du bureau communal

**Le bureau communal sera fermé du
lundi 23 décembre 2019 au vendredi 3 janvier 2020**



Horaires d'ouverture de la déchetterie durant les fêtes

Mercredi 25 décembre 2019	:	<u>FERMÉ</u>
Samedi 28 décembre 2019	:	ouverture normale
Mercredi 1 ^{er} janvier 2020	:	<u>FERMÉ</u>
Samedi 4 janvier 2020	:	ouverture normale

Seniors

Afin que les seniors de Pont-en-Ogoz puissent profiter agréablement de la vie, **la Commission seniors** de la Commune souhaite organiser deux nouveaux services :

- ⇒ **un service de repas à domicile**
- ⇒ **un service de déchetterie à domicile.**



Pour ce faire, la Commission **recherche des bénévoles** prêts à s'engager, non seulement pour livrer des repas chaque midi ou évacuer le verre et les encombrants plusieurs fois par mois, mais aussi pour créer un lien social avec les seniors intéressés par ces services, mêler l'utile à l'agréable par un petit brin de causerie.

Etes-vous tenté par cette expérience en tant que bénévole ? Annoncez-vous par lettre, mail ou téléphone à l'administration communale !

Vous êtes un ou une senior intéressé/e par un service de repas à domicile et/ou un service de déchetterie à domicile ? Annoncez-vous par lettre, mail, téléphone ou une petite visite à l'administration communale qui nous fera toujours plaisir.

Nous espérons mettre en œuvre ces services dès le premier trimestre 2020. Dépêchez-vous de nous répondre !

La Commission seniors

Conseil de Parents

Loto des Enfants / dimanche 29 mars 2020



Comme vous pouvez le constater, cette année la date du loto des enfants a été déplacée au printemps. En effet, au lieu de se tenir proche de la St-Nicolas, dans une période déjà chargée en festivités, ce loto se tiendra le 29 mars 2020 à la halle polyvalente.

Nous aimerions tenter une nouvelle formule et avons placé le loto des enfants proche de Pâques. Un lapin remplacera donc cette année ce bon vieux Saint-Nicolas. Nous comptons bien entendu sur la participation de toutes et tous. Les bénéfices du loto sont comme toujours intégralement reversés pour les camps des écoles.

Bel Automne, le Conseil de Parents

Informations communales



Présentation de l'équipe éducative de l'Accueil extrascolaire 2019-2020

Depuis l'ouverture de notre structure d'accueil en 2015, nous avons le plaisir de garder, entre l'école et la maison, un nombre de plus en plus croissant d'enfants.

Jalonnées d'activités diverses en fin d'après-midi, nous accueillons également les enfants pour le repas de midi et lors des alternances scolaires. Cette année, notre fil rouge est l'espace. Bientôt, les planètes, les fusées et les petits bonhommes verts n'auront plus de secret pour nous.

Pour l'instant, je vous laisse découvrir notre nouvelle équipe éducative, qui a atterri cet été, au sein de notre station « Les Amaris ».

Au plaisir de vous rencontrer....

Erika Schafer

J'habite à Le Bry, je suis mariée et nous avons deux enfants adultes. Je garde régulièrement mes trois petits enfants, âgés de 3 à 13 ans, et j'aime particulièrement faire des activités différentes en leur compagnie.

C'est avec grand plaisir que j'appuie la responsable et mes collègues de l'AES afin de servir et occuper les enfants de l'accueil. Patience et bienveillance, voilà qui me correspond bien.

Auxiliaire

Jade Pasquier

Educatrice / Intervenante

Originnaire d'Avry-dt-Pont, je suis éducatrice depuis maintenant 3 ans. Afin d'élargir mes connaissances, j'ai choisi de travailler en tant qu'intervenante au sein de notre accueil « Les Amaris » et c'est un réel plaisir de côtoyer les enfants de mon village.

Marie-Claire Fragnière

Auxiliaire depuis l'ouverture de l'accueil, j'ai la chance d'avoir été nommée responsable et je m'engage à fonds dans cette tâche.

Je me réjouis de cette nouvelle aventure avec vos enfants.

Nouvelle responsable de l'AES

Sylvie Demierre

Auxiliaire

J'habite à Le Bry depuis l'âge de 12 ans. J'ai trois enfants, l'aînée a 25 ans et les deux garçons ont respectivement 21 et 18 ans. Depuis mon mariage, j'ai secondé mon mari sur l'exploitation agricole familiale et me suis occupée de ma famille. J'aime beaucoup faire plaisir autour de moi, spécialement en concoctant de bons petits plats. Je me réjouis de pouvoir travailler avec mes nouvelles collègues, en participant à l'accueil des enfants.

Déneigement



Le Conseil communal vous rappelle que la Commune se charge de déneiger les voies de circulation communales et les trottoirs dans les meilleurs délais possibles.

Cependant, pour pouvoir le faire dans les meilleures conditions, **IL EST IMPERATIF DE LAISSER LES TROTTOIRS ET LES ACCES LIBRES.**

Il est **interdit** de remettre la neige des places privées sur le trottoir ou la chaussée. D'avance nous vous en remercions.

Hivernage des bateaux

Chers propriétaires de bateaux, Chers bateliers, l'heure de l'hivernage de vos embarcations est arrivée.

Nous vous rappelons que selon la Loi fédérale sur la navigation intérieure du 3 octobre 1975 (LNI) et la loi d'application de la législation fédérale sur la navigation intérieure du 7 février 1991 (LALNI), les embarcations ne doivent en aucun cas être déposées sur le domaine public pour l'hivernage.

Celles-ci, ainsi que les remorques, doivent être entreposées sur le terrain privé des propriétaires.



Les embarcations déposées sur le domaine public sans autorisation ou sans numéro de contrôle seront mises en fourrière par la police cantonale. Il en va d'ailleurs de même pour tout bateau échoué, coulé, inapte à la navigation ainsi que tout objet qui entrave ou met en danger la navigation (cf. art. 11 LALNI).

À vos agendas



Marché de Noël
Pont-en-Ogoz

Samedi 30 novembre 2019
9h30 à 16h

Halle polyvalente
Avry-devant-Pont

Le marché de Noël est organisé par l'association Local'Terre'Native et par les OJ. Divers stands d'artisans locaux et régionaux vous proposeront des produits du terroir, des décorations et créations en tout genre pour des idées de cadeaux originaux. Bien sûr, il y aura de quoi boire et manger et nous espérons vous rencontrer nombreux à ce marché.



Eglise d'Avry-dt-Pont
samedi 30 novembre à 20 h

CONCERT

Les Giblotins
Dir. Alexandre Raemy

Fanfare
Dir. Eric Deillon

Chœur mixte
Dir. Valentin Descloux



Les Sociétés de Pont-en-Ogoz vous invitent aux Soirées de l'Avent De 18h30 à 20h00



<i>DI 1 décembre</i>	<i>Jette des Ponts – Parcelle de la pêche - Gumefens</i>
<i>VE 6 décembre</i>	<i>Local'Terre'Native – Les Jardins d'Ogoz – Le Bry</i>
<i>DI 8 décembre</i>	<i>Société de Tir du Bry – Stand de tir – Le Bry</i>
<i>JE 12 décembre</i>	<i>L'Echo du Gibloux – Halle polyvalente – Avry-devant-Pont</i>
<i>DI 15 décembre</i>	<i>Chœur Mixte d'Avry-devant-Pont – La Grotte - Avry-dt-Pont</i>
<i>JE 19 décembre</i>	<i>Jeunesse Avry / Le Bry – Chapelle Villars d'Avry, Le Bry</i>
<i>VE 20 décembre</i>	<i>Les Giblotins – L'Eglise – Avry-devant-Pont</i>

Avec le soutien de :



À vos agendas



SOIRÉE RACLETTE

Samedi 7 décembre
En faveur du Téléthon

Halle Polyvalante
Avry-devant-Pont
Dès 19h

Apéro offert, raclette à volonté, dessert et animation
Adulte 35.- / 12-16 ans 15.- / 0-12 ans 5.-
Inscription au : 079 727.16.53 (19h / 20h)



**CHOEUR MIXTE L'ECHO DU GIBLOUX
AVRY-DEVANT-PONT**



Vous connaissez la messe brève sur des Noël populaires du Chanoine M. Kaltnecher et vous auriez plaisir à la chanter lors de la messe de Noël le 25 décembre à 10h00.

Alors, venez nous rejoindre. Nous vous accueillerons aux répétitions des 9 et 18 décembre à 20h15 à l'église.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter notre président : Jean-Louis Fragnière / 026 915 25 15



- ✎* Organisation marché de Noël : 30 novembre 2019
- ✎* Assemblée générale : 4 décembre 2019
- ✎* Week-end des OJ à Saanen : 8 et 9 février 2020

*Toutes les infos des sorties – inscriptions – photos ...
Sont sur notre site internet :
<https://sites.google.com/site/ojskiavry/home>*



2020

Le prochain nettoyage des berges du lac aura lieu le

samedi 14 mars 2020

Réservez cette date et venez nombreux ☺

**GUMEFENS
LE SORENS**

Notre prochain souper de soutien aura lieu le
Samedi 25 janvier 2020 à Sorens

Apéro offert à 18h15

Nous nous réjouissons de vous compter parmi nous.
Les inscriptions sont ouvertes dès le 1^{er} décembre 2019
info@fcgumefenssorens.ch

À vos agendas

Association
Ile d'Ogoz

IDÉES POUR VOS CADEAUX DE NOËL!

1 LIVRE
«Ogoz de la Cité à l'île»
Fr. 40.- au lieu de Fr. 49.-

1 COTISATION
Individuelle Fr. 40.-
Couple Fr. 70.-
Entreprise/société Fr. 100.-

1 MAQUETTE DE L'ÎLE
Fr. 10.- au lieu de Fr. 15.-

Pour le nouveau
bateau solaire
1 CELLULE PHOTOVOLTAÏQUE
en souscription
Argent à Fr. 50.-
Or à Fr. 100.-

Frais d'envoi (livraison gratuite dans la commune):
Livres: Fr. 10.-
Maquette: Fr. 5.-

Commande via le site ogoz.ch (formulaire de commande sur la page publications) ou par mail à info@ogoz.ch

www.ogoz.ch

AMICALE GYM DAMES

**INVITATION**

AVRY-DEVANT-PONT

La société « L'Amicale Gym Dames Avry-devant-Pont » compte actuellement une quarantaine de membres et propose les activités suivantes :

- Cours de gym, 1^{er} groupe, tous les lundis de 19h30 à 20h30 à la halle polyvalente, en salle d'octobre à fin mars dispensés par 2 monitrices et à l'extérieur d'avril à fin septembre (marche sportive en forêt ou au bord du lac). Ce cours s'adresse à toutes les personnes dès 15 ans.
- Cours de gym, 2^{ème} groupe, tous les vendredis après-midi de 15h30 à 16h30 à la halle polyvalente, gymnastique douce adaptée aux aînées.

Les cours n'ont pas lieu durant les vacances scolaires.

L'Amicale propose également plusieurs activités facultatives et ponctuelles au cours de l'année : journée de ski, soirée raquette, bowling, souper,...

Alors si vous souhaitez vous défouler, reprendre un peu d'exercice dans une ambiance sympathique et décontractée, n'hésitez pas à nous rejoindre dès la semaine prochaine. Vous serez les bienvenues !

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec Monique Etienne, secrétaire, au 079 584 38 87.

Au plaisir de vous rencontrer !



Jette des Ponts

organise son

12^{ème} Marché de Printemps

Samedi 9 mai 2020
de 9h00 à 17h00

Place de l'école de Gumefens

Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour cet événement. N'hésitez pas à nous contacter !
anny.maradan@msn.com 079/377.92.43



Stands • Animations

Boissons • Restauration • Glaces



La Commune offre un abonnement à titre gracieux à toute personne ayant atteint l'âge de la retraite. Les personnes intéressées à recevoir la revue **Génération Plus** sont priées d'en faire la demande auprès du bureau communal.

génération plus
generations.ch

Divers

Nouveaux citoyens nés en 2000 et 2001

Une soirée en l'honneur des nouveaux citoyens a été organisée le 30 août 2019. Cette soirée a débuté par une présentation, suivie d'un apéritif et la possibilité de découvrir le tir au pistolet / fusil à 10 m dans le stand de la société de tir à la HAP, puis s'est terminée par un sympathique repas sur la terrasse du Vignier. Sur les 44 nouveaux citoyens ayant atteint leur majorité, 16 étaient présents. Nous leur souhaitons à toutes et tous plein succès pour leur avenir.



De gauche à droite :

Devant, le Conseil communal : *Marcel Sottas – Yvan Maillard – Pierre Justin Morard – Michel Grivel – Jean-Jacques Reynaud – Daniel Savary – Olivier Oberson*

Milieu : *Charline Awad – Aurèle Gremaud – Zoé Buchs – Céline Clément – Lou Perrier – Théa Fellay – Emilien Grivel – Jonathan Lehmann*

Derrière : *Noé Crettenand – Jonathan Morard – Michaël Fragnière – Sacha Lantier – Carel Gavillet – Doan Ayer – Romain Raemy – Alexandre Progin*

Service de déclaration d'impôts



Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt ?
Voulez-vous être sûr de n'oublier aucune déduction ?

Remplir la déclaration d'impôt n'est plus une corvée !

Pro Senectute Fribourg vous offre la possibilité de faire remplir votre déclaration d'impôt par une personne expérimentée.

Pour qui ? Personnes âgées 60 ans et plus domiciliées dans le canton de Fribourg
Où ? Pour remplir votre déclaration d'impôt il faut vous inscrire chez Pro Senectute
Quand ? de fin janvier 2020 à fin mars 2020
Frais ? Fr. 60.00 pour 1 déclaration à 1 heure + Fr. 20.00 pour chaque ½ heure suppl.

Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôt simple (*pas d'immobiliers loués, pas de titres*).

Renseignements et rendez-vous

Pro Senectute, Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg, Tél. 026 347 12 40
Heures d'ouverture 8h00-11h30 / 13h00-17h00.

www.fr.prosenectute.ch - courriel info@fr.prosenectute.ch

Memento

Administration communale :

Route de l'Eglise 13

Heures d'ouverture :

1644 Avry-devant-Pont

Tél. 026 915 14 94

Fax 026 915 28 58

commune@pont-en-ogoz.ch

Lundi 14h00 – 17h00

Mercredi 9h00 – 11h30

Jeudi 15h00 – 19h00

<http://www.pont-en-ogoz.ch>

Bâtiments scolaires :

Avry-devant-Pont : 026 915 31 39 /

Gumefens : 026 915 30 25 /

Le Bry : 026 411 20 66

Déchetterie – Le Bry :

Horaire du 1^{er} mai au 15 octobre :

Lundi

19h00 – 20h00

Mercredi

18h30 – 20h00

Samedi

9h30 – 12h00

16h00 – 17h00

Horaire du 16 octobre au 30 avril :

Mercredi

19h00 – 20h00

Samedi

10h00 – 12h00

16h00 – 17h00

Boulangerie et Alimentation – Avry-devant-Pont :

Tél. 026 915 21 29

Heures d'ouverture :

Lu-Ma-Me-Je-Ve

6h30 – 12h00

15h00 – 18h30

Samedi

6h30 – 12h00

fermé

Dimanche

6h30 – 11h30

fermé

Fromagerie Gumefens – Avry :

Tél. 026 436 26 26 et 079 800 26 53

Heures Lundi fermé

d'ouverture : Ma à Sa 7h00 – 11h45 / 15h00 – 18h30

Sauf vendredi ferm. à 18h00

Dim. 7h00 – 11h45 / 16h00 – 18h30

Tea-room La Cigogne – Gumefens :

Tél. 026 915 08 27

Lu-Ma-Me-Je-Ve

6h00 – 19h00

Samedi

7h00 – 19h00

Dimanche

7h00 – 12h00

Buvette du Lac – Gumefens :

Tél. 026 915 15 70

Heures d'ouverture : Voir sur le site internet www.labuvettedulac.ch info@labuvettedulac.ch

Au bord du lac de la Gruyère, un endroit hors du temps, des mets du terroir, des produits fribourgeois, une ambiance conviviale.

Informations :

Justice de Paix de la Gruyère :

Tél. 026 305 86 40

JPGruyere@fr.ch

Préfecture de la Gruyère :

Tél. 026 305 64 00

www.fr.gruyere.ch

Feu :

Tél. 118

Police :

Tél. 117

Urgences médicales :

Tél. 144

Hôpital de Riaz :

Tél. 026 919 91 11

Médecin de garde de la Gruyère :

Tél. 026 350 11 40

Pharmacie de service :

Tél. 026 912 33 00 (En dehors des heures d'ouverture normales)